

Meilleur lait. Meilleur monde.

AGROPUR
COOPÉRATIVE

RAPPORT ANNUEL
→ 2018

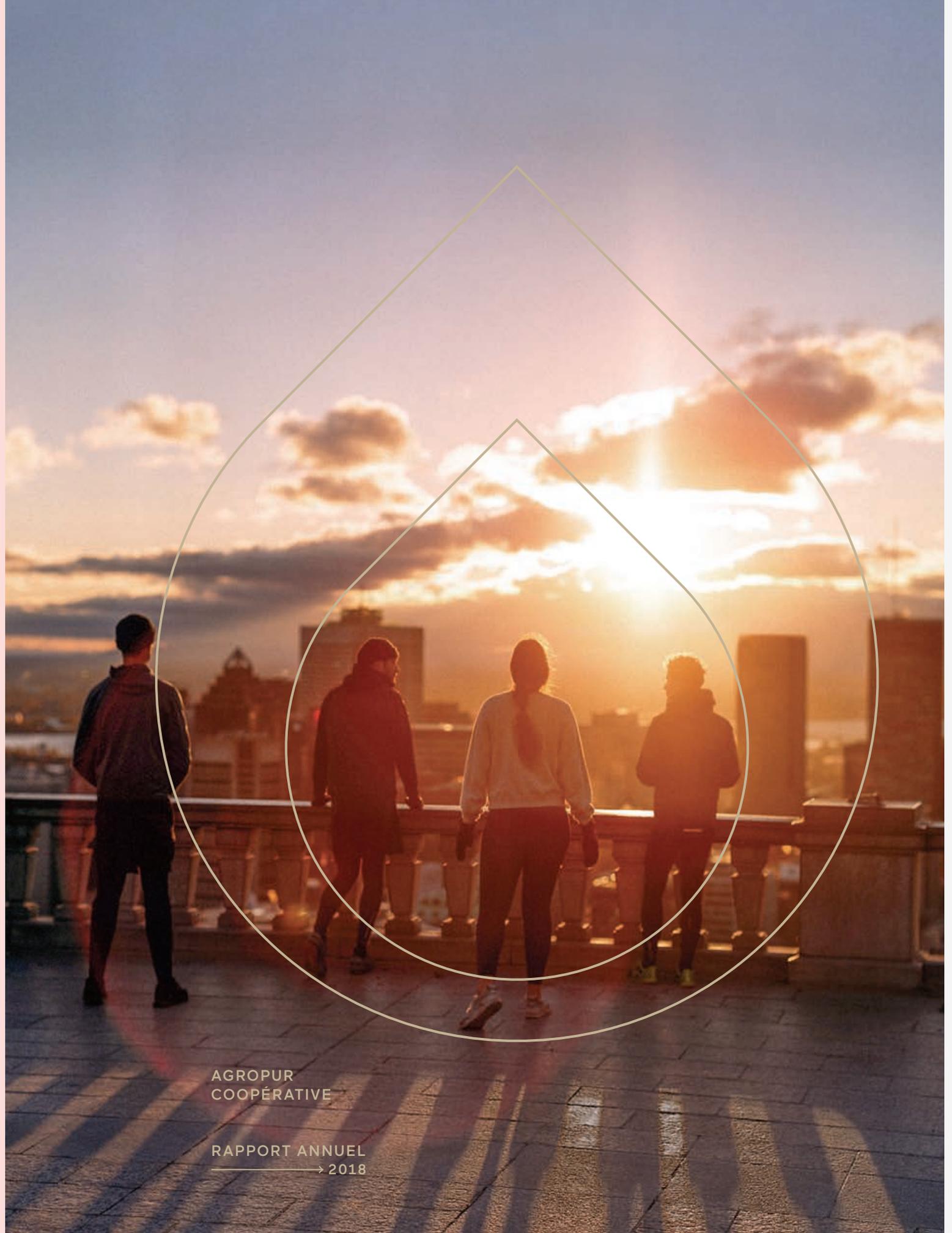
1938



Depuis 80 ans.

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir un meilleur lait, un meilleur monde. Créée il y a 80 ans par des agriculteurs visionnaires désirant prendre leur futur en main, Agropur n'a pas changé d'objectif : faire une différence pour les gens d'ici.

2018



AGROPUR
COOPÉRATIVE

RAPPORT ANNUEL
→ 2018





Table des matières

Introduction	2
Message du président	8
Message du chef de la direction	10
Conseil d'administration	12
Conseil de direction	14

Piliers

Stratégie de marques	16
Innovation	22
Leadership en matière de coûts	26
Capital humain	30
Développement national et international	34
Responsabilité d'entreprise	38
Revue financière	42
États financiers consolidés	52

1

Derny et Araya, revenant du marché avec dans leur panier du brie L'Extra, du iÖGO nanö à boire et du lait Natrel 2%.

Introduction

Depuis maintenant 80 ans, Agropur participe à bâtir un monde meilleur. Les 3 161 membres producteurs laitiers, propriétaires de la Coopérative, ont à cœur d'offrir une expérience





Modèle coopératif

En 1938, en pleine dépression économique, 87 agriculteurs se regroupent pour former une coopérative. Ils y mettent toutes leurs économies et tous leurs espoirs. C'est ainsi que naît Agropur.

ils travaillent chaque jour avec fierté à produire cette expérience afin de créer les produits laitiers répondant aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.



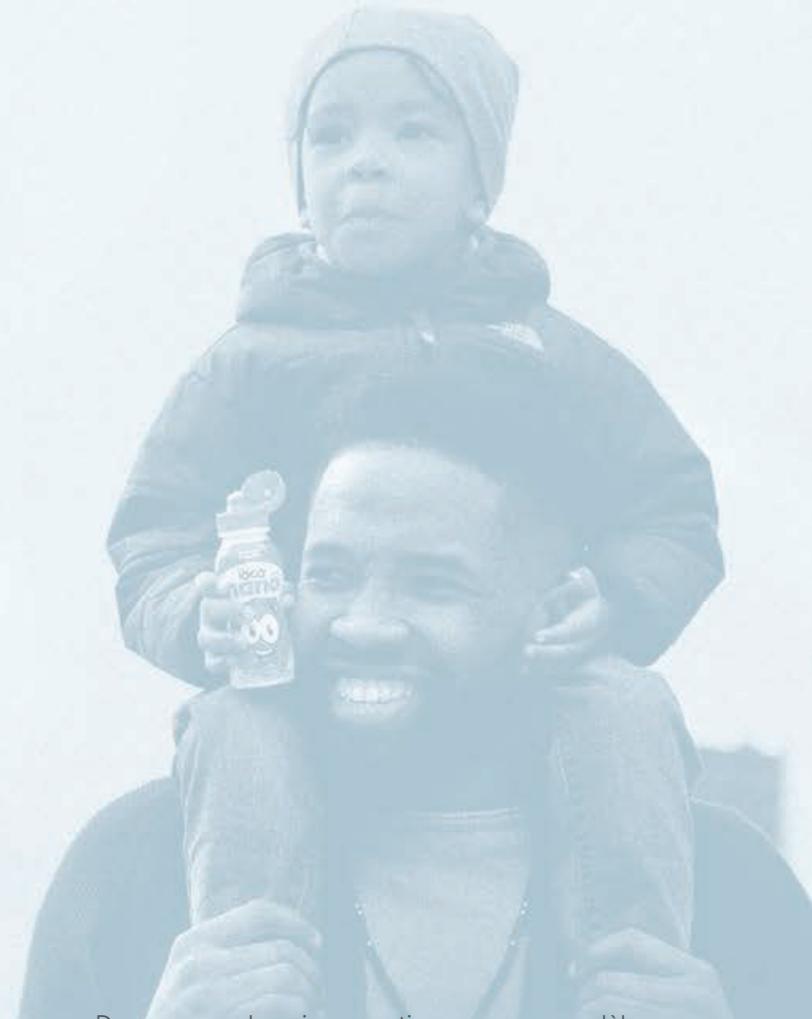
unique aux consommateurs, tout en se souciant du bien-être des animaux et de la protection de l'environnement. Quant aux 8800 employés de la Coopérative,

ils travaillent chaque jour avec fierté à produire cette expérience afin de créer les produits laitiers répondant aux attentes des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.



Introduction

La force du modèle coopératif



Dans un monde qui se questionne sur ses modèles économiques, Agropur porte haut et fort le flambeau d'une coopération moderne et ambitieuse. Même si la Coopérative a connu un développement accéléré au cours des dernières années, cela n'a en rien altéré ses valeurs profondes et le dynamisme de sa vie associative. Nos membres le disent: « Comme les autres, nous sommes une entreprise, mais nous ne sommes pas une entreprise comme les autres... »

« Je suis fier d'encourager un modèle d'entreprise durable. Le fait que les membres soient propriétaires et engagés dans le processus décisionnel est, selon moi, un gage de qualité, de performance et de démocratie. Si j'achète des produits Agropur, c'est aussi parce que je veux soutenir son système de ristournes équitable qui permet aux producteurs de se donner les meilleurs outils pour se développer. »

Meilleur lait. Meilleur monde.

Parmi les plus grandes coopératives de transformation laitière en Amérique du Nord, Agropur est fière de son modèle d'affaires unique, qui lui permet de contribuer à un meilleur partage de la richesse partout sur le territoire où elle est présente.



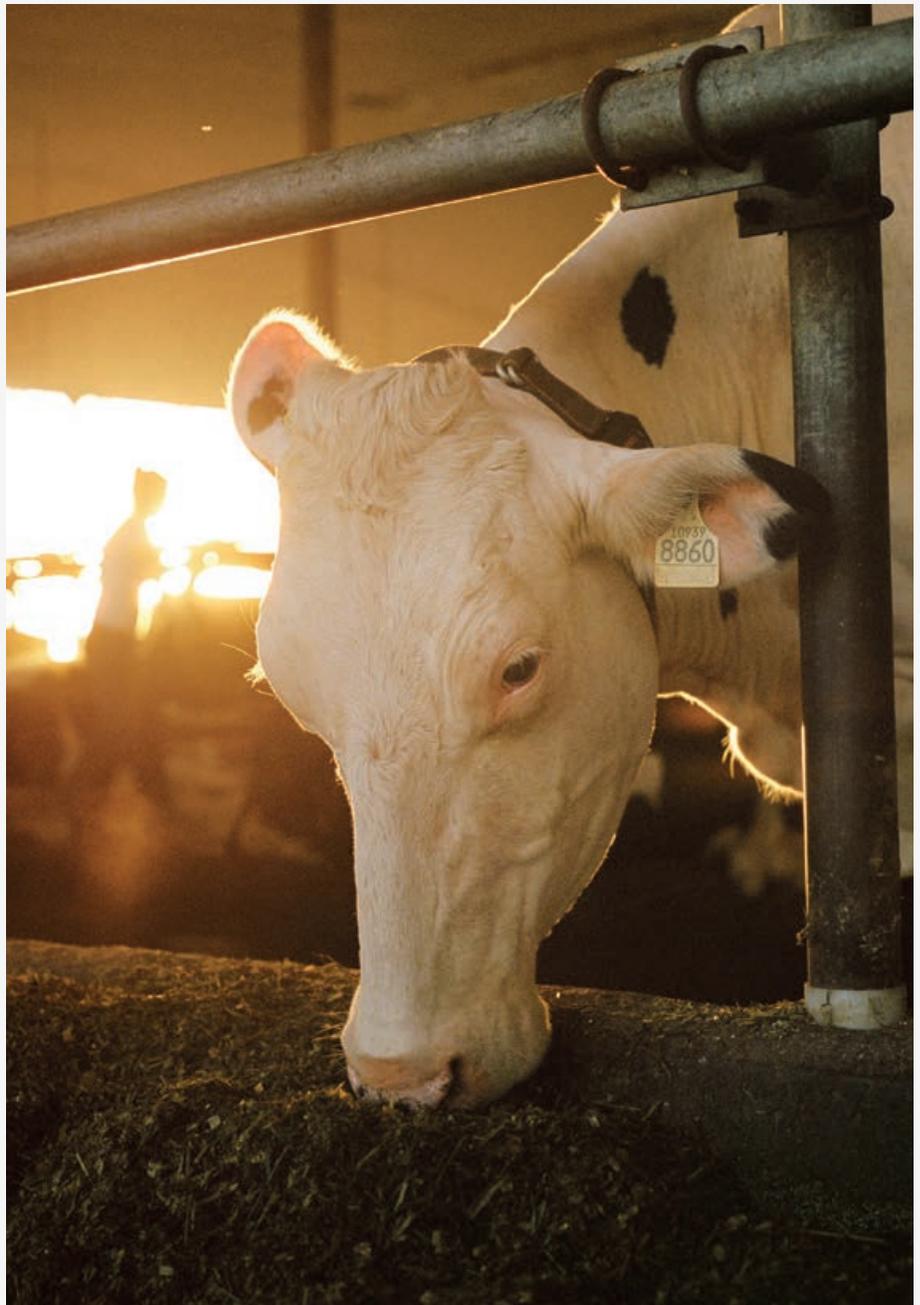
Fondée sur la solidarité, la démocratie et la mise en commun des ressources, la Coopérative est un formidable véhicule de prise en charge pour les producteurs laitiers depuis maintenant 80 ans.

Aussi, pour ses clients et les consommateurs, l'expérience Agropur va bien au-delà du produit, car acheter un produit Agropur, c'est contribuer à l'économie d'ici et faire une différence dans les communautés.

Sur le marché canadien, Agropur est fière d'être le premier grand transformateur laitier à s'être engagé, il y a plus de deux ans, à apposer le logo de certification d'origine lait 100% canadien sur tous les produits laitiers fabriqués sous ses marques, reconnaissant ainsi le lait canadien de qualité. Elle est par ailleurs la seule entreprise nationale à le faire. Créé par les Producteurs laitiers du Canada, le logo de certification d'origine indique que l'entièreté du lait et des ingrédients laitiers utilisés dans un produit est de source canadienne.

Chaque année, Agropur verse à ses membres une ristourne et contribue ainsi à la vitalité des régions rurales. Guidée par ses valeurs d'entraide, elle alloue aussi des sommes importantes à son programme de dons et commandites. Et en tant qu'entreprise responsable, elle instaure des initiatives environnementales, sociales et économiques pour mettre au premier plan le bien-être des communautés.

Au cours de la dernière année, Agropur a récolté le fruit de ses efforts. En effet, l'année a été faste du point de vue des honneurs. Le célèbre magazine américain *Forbes* l'a classée au premier rang des meilleurs employeurs au Canada dans le secteur agroalimentaire. La Coopérative a aussi décroché dix médailles, dont cinq médailles d'or au World Championship Cheese Contest, au Wisconsin. Agropur s'est notamment distinguée avec le meilleur camembert, la meilleure mozzarella, le meilleur provolone fumé, le meilleur fromage râpé et la meilleure féta au monde alors que 3400 produits de 26 pays étaient en lice. De plus, elle a récolté les prix «Entreprise de l'année» et «Stratégie d'affaires à succès» aux Mercuriades, un prestigieux concours d'affaires au Québec.



1

Maude, commençant sa journée, à l'aube.

2

En stabulation libre, la vache *Tailgate* peut aller et venir à son aise.





2



3

1

Maxime et sa fille Ariane.

2

Maude, nettoyant la zone de gestation.

3

Un robot de traite permet à la vache de se faire traire quand elle le désire.

4

Les nouvelles installations de la ferme Fontabel à droite, faisant face aux anciennes, à gauche.



4

Ces marques de reconnaissance sont la preuve que nos actions résonnent non seulement à l'intérieur de nos murs, mais sont aussi reconnues par nos pairs.

Plus que jamais cette année, nous avons vu l'importance de planifier et d'investir sur le long terme. Nous avons ainsi poursuivi notre stratégie d'affaires basée sur cinq piliers : stratégie de marques, innovation, leadership en matière de coûts, capital humain et développement national et international.

Nous avons fait des investissements très importants dans nos infrastructures, notamment à Lake Norden au Dakota du Sud, préparant ainsi notre prochaine phase de croissance organique.

Faisant partie des 20 plus grands transformateurs laitiers au monde et offrant la gamme la plus complète de produits laitiers au Canada, la Coopérative entend demeurer un joueur de premier plan et se démarquer par ses valeurs. Car chez Agropur, nous savons qu'un meilleur lait contribue à un meilleur monde.

Message du président René Moreau



Il y a 80 ans cette année, nos fondateurs se sont donné un outil collectif pour unir leurs forces et prendre leur destinée en main. Aujourd’hui, notre modèle coopératif et la richesse de notre vie associative sont toujours au cœur de notre succès. Depuis 80 ans, les membres d’Agropur ont su allier solidarité et rentabilité pour en faire les éléments indissociables de notre pérennité.

En tant qu’administrateur d’Agropur, j’ai eu l’occasion exceptionnelle de contribuer à cette riche histoire au cours des 21 dernières années, dont cinq comme vice-président et les deux dernières à titre de président. J’ai été un témoin et acteur privilégié de la transformation d’Agropur au

cours de cette période. Maintes fois, j’ai été à même d’apprécier à quel point notre coopérative est pour ses membres à la fois un puissant vecteur de nos intérêts collectifs et un catalyseur de progrès. L’exercice financier 2018 démontrera une fois de plus combien la force et la résilience de notre coopérative nous sont essentielles.

Sur le plan économique, nos résultats, comme ceux de toute l’industrie, ont subi l’impact négatif des baisses de prix du fromage et du lactosérum et des marchés particulièrement concurrentiels au Canada. Toutefois, nos investissements de la dernière décennie et ceux, sans précédent, de la dernière année, nous positionnent avantageusement pour

profiter de la relance des marchés lorsqu'elle se produira.

Sur le plan commercial, le 30 novembre dernier, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont signé l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), qui remplace l'ALENA. Pour la troisième fois en quelques années, le gouvernement canadien a sacrifié une partie de notre système de gestion de l'offre. Après l'accord Canada-Europe et le Partenariat transpacifique, l'industrie laitière a de nouveau servi de monnaie d'échange dans une négociation de commerce international. Chaque fois, on a dit que le Canada n'avait octroyé que des concessions minimales. Pourtant, quand tous les traités seront en vigueur, les concessions totaliseront 10 % du marché canadien; autant de lait qui ne sera pas transformé dans nos usines.

Au-delà des accès accordés, l'ACEUM limite les exportations canadiennes de certains produits laitiers vers les autres pays du monde, un dangereux précédent. De plus, le Canada s'est engagé à éliminer la classe 7, nécessaire à notre approvisionnement en ingrédients laitiers à prix concurrentiels et à la gestion de nos surplus structurels de poudre de lait écrémé.

Dans un tel contexte, il est encore plus étonnant de constater que le gouvernement a accordé à une multinationale américaine, jusqu'au parachèvement de son usine en Ontario, le droit d'importer au Canada, en franchise de tarif, un produit laitier dont on trouve déjà l'équivalent sur le marché canadien. Ce passe-droit confère à cette multinationale un avantage important par rapport aux transformateurs déjà présents au Canada. Pourtant, Agropur investit bien davantage au Canada, 153 millions de dollars cette année seulement. Le gouvernement fédéral ne cesse de répéter qu'il croit à la gestion de l'offre et qu'il la défendra. Force est de constater qu'il y a au gouvernement fédéral une rupture entre le discours et l'action. Cette incohérence engendre beaucoup d'incertitude et accroît la complexité de la planification de nos investissements dans nos infrastructures

canadiennes. Plus encore que les nécessaires compensations financières, la filière laitière canadienne a besoin que les politiques et stratégies laitières retrouvent leur cohérence. Celles-ci devront notamment aider toute la chaîne de valeur à s'adapter durablement à la nouvelle réalité du marché créée par l'accumulation récente de concessions. Il est urgent de réunir autour d'une même table des représentants de toute la filière laitière et des gouvernements afin de redéfinir en ce sens les politiques et les stratégies laitières canadiennes. Agropur a l'intention d'être un acteur de premier plan de ces éventuelles discussions.

Le contexte actuel donne encore plus de pertinence à certaines de nos décisions des dernières années. En 2016, nous avons décidé d'offrir aux Canadiens des produits faits de lait 100 % canadien. Agropur est alors devenue le premier grand transformateur à utiliser le logo de certification d'origine des Producteurs laitiers du Canada sur les emballages de ses produits. Nous l'avons fait en réponse aux besoins des consommateurs qui veulent identifier et consommer des produits d'ici.

Au-delà de la provenance de leurs aliments, les consommateurs se soucient également de la façon dont ils sont produits, et en particulier du traitement des animaux. Nous encourageons donc fortement non seulement nos membres, mais tous nos fournisseurs de lait, à adopter les meilleures pratiques en matière de bien-être animal. Concrètement, nous formons et accompagnons nos membres afin de satisfaire les plus hautes normes qui soient au regard du bien-être de leur cheptel. Notre signature « Meilleur lait. Meilleur monde. » incarne notre réalité, d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement. Des programmes comme proAction^{MD} favorisent les meilleures pratiques à la ferme. Mais surtout, ils permettent de positionner le lait canadien auprès des consommateurs comme l'un des meilleurs au monde, répondant aux plus hautes normes. Dans le contexte actuel, l'appui à proAction^{MD} et au bien-être animal n'a jamais été aussi pertinent.

Nous sommes toujours privilégiés de faire partie d'Agropur. C'est encore plus vrai lorsque l'environnement d'affaires dans lequel nous évoluons est exigeant comme c'est le cas à l'heure actuelle. Nous sommes les propriétaires d'une coopérative d'envergure mondiale. Cette coopérative agit un peu comme une police d'assurance et protège la stabilité de nos revenus, en absorbant la majeure partie des variations cycliques qui caractérisent les marchés mondiaux. Nous avons amplement démontré la valeur et la robustesse de notre modèle coopératif. Si nous sommes parvenus à un tel stade de développement, c'est parce que nos prédécesseurs ont compris il y a longtemps qu'il était nécessaire de croire pour assurer notre pérennité et, surtout, pour continuer de contrôler notre destinée.

Pour poursuivre le travail, je compte sur mes collègues et sur notre relève. En effet, après toutes ces années d'engagement au sein de la Coopérative, j'ai décidé de passer le flambeau et de prendre ma retraite. Au terme de mon engagement au conseil et à la présidence, je tiens à remercier mes collègues du conseil, passés et actuels; je veux souligner la compétence et le dévouement de nos dirigeants, en particulier monsieur Robert Coallier, et je tiens à souligner l'engagement des 8800 employés d'Agropur, qui poursuivent à la fois les valeurs coopératives et l'excellence opérationnelle.

Je suis convaincu que nous avons mis en place les stratégies gagnantes pour que notre coopérative poursuive son développement. Continuons de nous développer, en investissant dans nos installations et nos systèmes, dans l'innovation de produits, dans la réduction de nos coûts et dans la promotion de nos marques.

En ces temps incertains, être membre d'Agropur est un immense privilège dont nous pouvons être fiers et que nous devons préserver pour les générations futures.

René Moreau
Président



Message du chef de la direction Robert Coallier

Pour l'ensemble de l'industrie laitière mondiale, 2018 a été marquée par deux phénomènes connexes: d'une part, le net recul des prix mondiaux du lactosérum; d'autre part, l'importante baisse de prix du bloc de fromage sur le marché américain. Partout au monde, cette phase cyclique de notre secteur a entraîné la compression des marges et des bénéfices d'exploitation des transformateurs. Agropur n'a pas fait exception.

Néanmoins, nous avons poursuivi notre progression, raffermi notre empreinte sur le marché américain des ingrédients et des produits industriels, conquis

des parts des marchés de consommation canadiens et continué de rendre nos opérations plus efficaces. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 est en hausse de 4,7% par rapport à l'an dernier, ou 5,5% à taux de change comparable.

Au Canada, nos ventes ont augmenté de 11,7%, entre autres grâce à l'intégration d'Aliments Ultima, mais aussi grâce à notre croissance dans les fromages et les produits frais. Aux États-Unis, nos ventes, exprimées en dollars américains, ont fléchi de 2,4% seulement, malgré les baisses de prix du bloc de fromage et, encore plus, du lactosérum.

Nos résultats s'analysent en trois points majeurs:

1. La diminution de notre BAIIA s'explique essentiellement par les baisses de prix du fromage et du lactosérum, qui ont entraîné un impact négatif de l'ordre de 109 millions de dollars sur le BAIIA de nos activités américaines.

2. En revanche, au Canada, notre BAIIA est stable comparativement à l'an dernier, alors qu'une forte concurrence continue d'exercer une pression sur les prix des produits laitiers. L'intégration d'Aliments Ultima et l'apport pour une année complète des activités de Scotsburn ont contribué positivement, tout comme la hausse de nos parts de marché et une migration de nos ventes vers des produits à plus forte valeur ajoutée.

3. Des deux côtés de la frontière, notre programme de réduction de coûts a été un franc succès. Il y a trois ans, nous avons formulé l'objectif de réaliser 100 millions de dollars d'économies annuelles avant la fin de 2018. Nous en sommes à 117,9 millions de dollars, dont 28,9 millions réalisés en 2018. Nous nous sommes fixé l'objectif de réaliser, chaque année, à compter de 2019, 50 millions d'économies annuelles supplémentaires.

Nous demeurons convaincus que les gestes que nous avons posés au cours des dernières années accéléreront notre croissance.

Projets en cours

Quelques développements spécifiques à Agropur vont soutenir la croissance de nos ventes et de notre bénéfice en 2019. Des deux côtés de la frontière, nous continuons d'accroître nos parts de marché. À cet égard, nos progrès reposent sur une mise en marché innovatrice et efficace, mais avant tout sur la qualité intrinsèque de nos produits. Cette année encore, l'excellence de nos produits a été reconnue, notamment au World Championship Cheese Contest. Notre camembert L'Extra a remporté le titre de meilleur camembert au monde; et quatre de nos fromages fabriqués aux États-Unis ont remporté des honneurs. Au Québec, nous avons décroché un prix Caseus pour notre OKA L'Artisan.

Encore cette année, nous avons signé ou renouvelé d'importants contrats avec plusieurs clients. Notre vaste réseau national nous a fait obtenir de tels contrats qui nous permettront de gagner des parts de marché partout au pays et qui devraient contribuer positivement à nos résultats en 2019.

Du côté américain, nous poursuivons l'agrandissement de l'usine de fromage de Lake Norden au Dakota du Sud. Il s'agit du plus important projet d'investissement jamais réalisé

par Agropur. L'usine sera progressivement mise en service au deuxième trimestre de 2019. Cet agrandissement triplera la capacité de l'usine.

De 2014 à 2018, nous avons investi en immobilisations 1,3 milliard de dollars, dont 56% au Canada. Après 80 ans d'existence, l'innovation est plus que jamais une condition de la pérennité d'Agropur. À cet égard, nous avons affiché d'importants succès en 2018. Les consommateurs canadiens ont choisi iÖGO PROTEIN[®] comme produit de l'année, et OKA L'Artisan en portions individuelles comme meilleur nouveau produit.

Nous avons lancé le premier accélérateur nord-américain spécialisé en produits laitiers: Inno Accel. Issu du programme Inno Agropur, Inno Accel allie les savoirs et savoir-faire d'Agropur au dynamisme d'entreprises émergentes à fort potentiel.

Inno Accel a profité à une première cohorte de cinq entreprises en démarrage provenant du Canada et des États-Unis. Ces jeunes entreprises réinventent, avec nous, les produits laitiers dans un tout nouvel espace de cocréation situé à notre siège social.

Je ne peux passer sous silence le fait qu'Agropur a remporté deux prix Mercure en 2018, soit « Stratégie d'affaires à succès » et « Entreprise de l'année », dans la catégorie « Grande entreprise ». Ces deux distinctions, très convoitées par les entreprises québécoises, reconnaissent la valeur et la constance du travail de tous, chez Agropur.

Je veux d'ailleurs remercier les membres de notre conseil d'administration et, en particulier, notre président, monsieur René Moreau. Je tiens également à remercier tous les membres d'Agropur, dont l'appui et la solidarité sont à la base du succès et de la pérennité de la Coopérative.

En terminant, je veux souligner le travail de toute l'équipe de direction et de tous les employés d'Agropur. Ce sont eux qui, jour après jour, concrétisent notre stratégie et nos réussites sur le terrain.

Robert Coallier
Chef de la direction

Conseil d'administration

12

1

Alain Forget

Laurentides–Lanaudière 2014

2

Michel Boisvert

Montérégie 2017

3

Jeannie van Dyk

Vice-présidente
Atlantique 2013

4

René Moreau

Président
Nicolet–Bois-Francis 1998

5

Roger Massicotte

Vice-président
Mauricie–Portneuf 2003

6

Jean-Pierre Lacombe

Premier membre de l'exécutif
Salaberry–Richelieu 2007

7

Valère Lieutenant

Troisième membre de l'exécutif
Estrie–Granby 2012

8

Michel Couture

Deuxième membre de l'exécutif
Chaudière–Appalaches 2001

9

Céline Delhaes

Nommée et élue au suffrage
universel 2011

10

Claude Cressier

Érable–Seigneuries 2015

11

Suzanne Blanchet

Membre invitée du conseil
d'administration 2015

12

Ralph Ballam

Membre invité du conseil
d'administration 2013

13

Jim Walker

Membre invité du conseil
d'administration 2014

14

Stéphanie Benoit

Nommée et élue au
suffrage universel 2015

15

Roger Beaulieu

Est du Québec 2014



1/2



3/4/5



6/7/8



9/10



11/12/13



14/15

Conseil de direction

1

Pierre Corriveau

Vice-président principal,
Capital humain

3

Lorraine Bédard

Vice-présidente principale sortante,
Affaires juridiques, relations avec
les membres et Secrétaire générale

5

Robert Coallier

Chef de la direction

2

Marie-France Veilleux

Vice-présidente,
Coopération et gouvernance

4

Émile Cordeau

Vice-président principal et
chef de la direction financière

6

Dominique Benoit

Vice-président principal,
Affaires institutionnelles
et communications

14



1



2



3



4/5



6

7

Nicolas Marie

Vice-président principal et directeur général crème glacée

9

Benoît Zolnaï

Vice-président principal, Excellence opérationnelle et qualité

11

Michael Aucoin

Président, Opérations Canada

12

Doug Simon

Président, Opérations États-Unis

8

Simon Olivier

Vice-président principal, Stratégies et innovation

10

Serge Fortier

Vice-président principal, Technologies de l'information

13

Christine Forget

Vice-présidente, Achats stratégiques globaux



7 / 8



9



10



11 / 12



13



Stratégie de marques



Nos marques maintiennent leur croissance, avec plusieurs gains de parts de marché réalisés durant l'année. Au Canada, la performance et le lien avec les consommateurs sont toujours au rendez-vous, portant ainsi nos

marques fortes à l'avant-plan. Aux États-Unis, le développement de la marque Agropur se poursuit et l'intégration des activités de Davisco, acquises par Agropur en 2014, est complétée.





Natrel

Québon

OKA

island FARMs

iÖGO

Sealtest

Farmers

Dairytown
"In the heart of the dairy country!"

Lucerne
DEPUIS 1904

SCOTSBURN

Central Dairies

Allegro



AGROPUR
Grand Cheddar



nanö



OLYMPIC

L'EXTRA

biPro

CAP

Crino

BZT

Des marques fortes, appréciées des consommateurs

Après le succès de sa première campagne sur le thème de la fierté, lancée en 2017, Agropur a réalisé une deuxième campagne en 2018. Diffusée partout au Canada, la nouvelle publicité illustre les avantages d'acheter des produits canadiens. Cette campagne a permis d'augmenter la notoriété d'Agropur et les intentions d'achat des consommateurs.

Natrel domine le marché et innove

Natrel maintient son statut de marque numéro un au Canada dans les segments finement filtré, sans lactose et biologique.

Toujours soucieuse de se différencier, la marque Natrel a grandement bonifié son offre de produits en 2018. Qu'il s'agisse de fromage cottage fouetté ou de nouveautés sans lactose dans le fromage et la crème glacée, ces ajouts confirment la position de leader de Natrel.

Toujours dans le secteur des produits sans lactose, la marque a gagné le prix de la meilleure innovation, remis par NACDA, grâce à son Natrel sans lactose au chocolat.

OKA, 125 ans d'histoire

Aîné de la famille Agropur, le légendaire fromage OKA a fêté cette année son 125^e anniversaire. Les célébrations ont été accompagnées d'une campagne média visible sur l'ensemble du marché canadien.

Créé en 1893 par le frère Alphonse Juin, le fromage OKA est l'un des fromages

les plus riches en héritage au Canada et est, encore aujourd'hui, fabriqué dans le respect de la recette originale. Nous avons profité de l'occasion pour réaliser d'audacieuses campagnes, ainsi que des activités sur les réseaux sociaux, incluant la diffusion d'anecdotes et de photos authentiques relatives au célèbre fromage. Cette initiative a permis de transmettre l'histoire d'amour vécue entre le fromage OKA et ses adeptes, et de démontrer qu'il est bien plus qu'un fromage: il est évocateur de souvenirs.

Cet anniversaire a aussi été marqué par le lancement du fromage OKA L'Artisan en portions individuelles, qui a été couronné du titre de « Meilleur nouveau produit 2018 » dans sa catégorie aux Best New Product Awards 2018. Le fromage OKA s'est également illustré au réputé concours de fromages fins Sélection Caseus 2018, où son fromage OKA L'Artisan a remporté le premier prix dans sa catégorie.

C'est donc sans surprise que le fromage OKA figure toujours parmi les fromages préférés des consommateurs canadiens.

Par ailleurs, Agropur a lancé au printemps 2018 une nouvelle plateforme Web, barafromages.ca, avec l'éventail de tous ses fromages fins, un agencier de recettes, des conseils d'utilisation et des fiches descriptives. Grâce à cette plateforme, la Coopérative se positionne comme le leader du développement de la culture des fromages fins.

1

Sur le chemin de la garderie, c'est « jamais sans mon iÖGO nanö » pour le fils de Stephen!



1

OKA, parmi les fromages préférés des consommateurs canadiens.



2

iÖGO, la marque préférée des milléniaux

iÖGO célèbre cette année ses six ans d'existence et se positionne comme la marque favorite des milléniaux dans son segment. iÖGO PROTEIN® connaît la croissance la plus rapide du segment des yogourts grecs au Canada et a remporté le prix «Produit de l'année 2018» dans la catégorie «Produits laitiers». Dans son désir de constamment innover, iÖGO a dévoilé de nouveaux produits en 2018. Avec

ses smoothies, son yogourt sans sucre raffiné et ses fromages en portions individuelles, iÖGO nanö a encore su surprendre nos jeunes consommateurs.

Olympic, une croissance rapide

Quant à la marque Olympic, elle continue de se distinguer comme leader national dans la gamme des yogourts biologiques. Olympic est aussi la marque qui connaît la croissance la plus rapide dans l'Ouest canadien dans le segment des yogourts grecs.

Elle s'affiche comme une marque saine, de qualité supérieure et 100% naturelle.

BiPro continue son expansion

Aux États-Unis, biPro a poursuivi son développement, notamment avec l'introduction d'une toute première eau protéinée caféinée.

De plus, biPro a conclu un partenariat avec l'équipe américaine de bobsleigh et de skeleton (USABS) et devient ainsi le complément protéique officiel de



3

l'équipe nationale. Le maître en arts martiaux mixtes Rory MacDonald s'est aussi associé à la marque, devenant ainsi un véritable promoteur de la gamme biPro et de ses bienfaits.

Déjà reconnue aux États-Unis, la marque biPro est désormais offerte au Canada. L'eau biPro est popularisée par les athlètes Mikaël Kingsbury et Benoît Huot, ambassadeurs de la marque au Canada. Par ailleurs, la marque continue de faire son chemin sur Amazon, une nouvelle plateforme pour Agropur.

Agropur consolide sa présence aux États-Unis

Alors que la réputation des marques d'Agropur au Canada n'est plus à démontrer, la visibilité de la Coopérative auprès des clients américains est dans la mire des équipes marketing aux États-Unis. Pour ce faire, le logo Agropur a été intégré sur l'emballage de tous les ingrédients vendus à l'international. Par ailleurs, à la suite des récentes acquisitions de la Coopérative, les équipes de recherche

1

Vins et fromages entre amis sur la terrasse. En dégustation : plusieurs fromages d'exception, dont l'Agropur Grand Cheddar.

2

Le légendaire fromage OKA a fêté cette année son 125^e anniversaire.

3

La planche à roulettes, c'est du sport ! Pour se désaltérer et garder la forme, Deryn et Charles n'oublent pas leur eau protéinée biPro.

et développement consolidées jouent un rôle primordial dans le développement de nouveaux produits.



Innovation





Innovation

nous réinventons les produits laitiers par le biais d'une plateforme interne et externe pour offrir de nouvelles expériences aux consommateurs. Grâce à Inno Agropur, nous avons mis sur pied un écosystème unique.



L'innovation est essentielle à la pérennité d'Agropur. C'est pourquoi la Coopérative a créé Inno Agropur, une démarche d'innovation pour réinventer les produits laitiers.



L'innovation fait partie intégrante de la stratégie d'affaires d'Agropur. Dans un marché de plus en plus concurrentiel, elle représente un atout incontournable pour assurer la croissance et la pérennité de la Coopérative. Avec Inno Agropur,

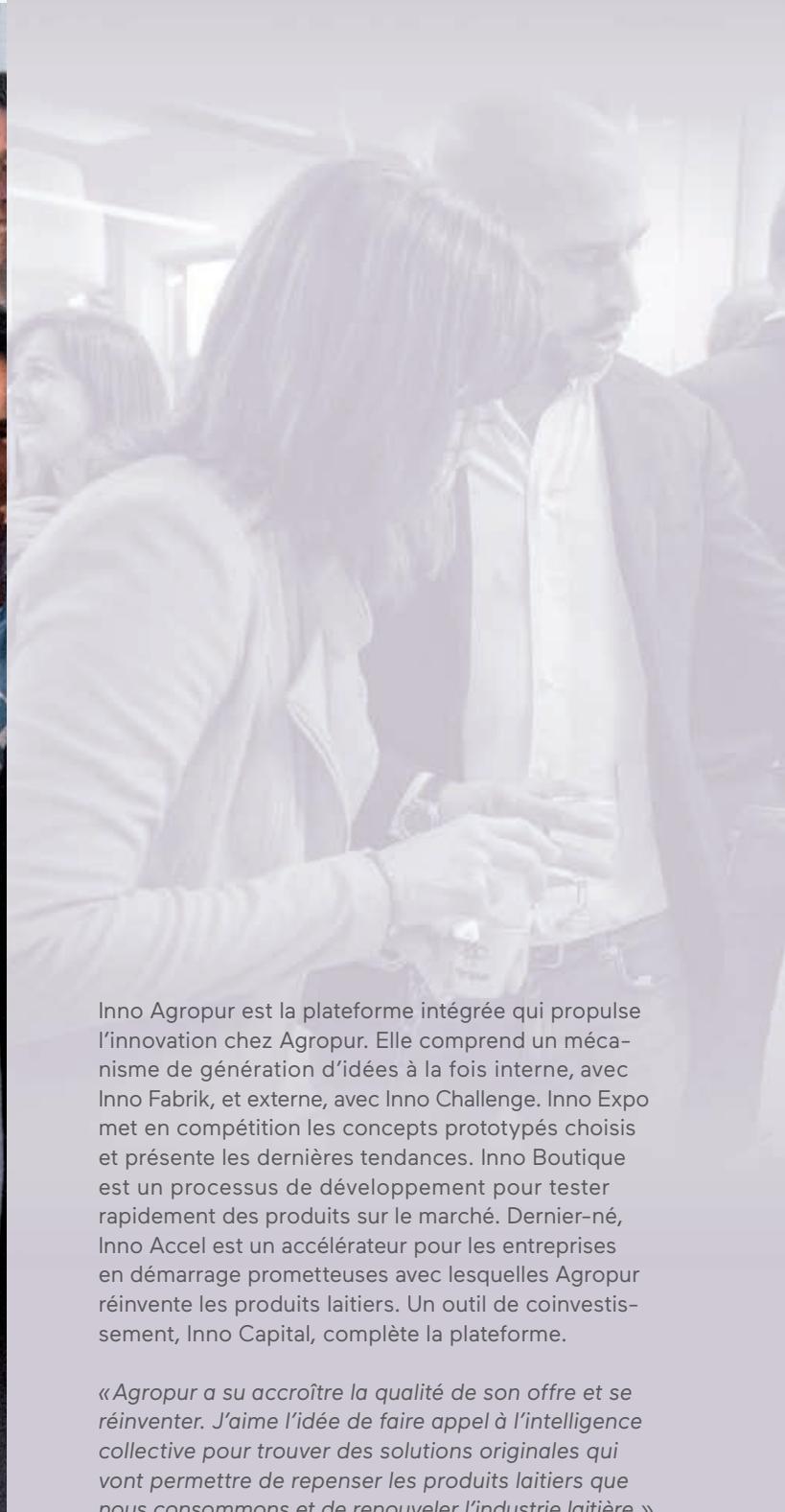
nous réinventons les produits laitiers par le biais d'une plateforme interne et externe pour offrir de nouvelles expériences aux consommateurs. Grâce à Inno Agropur, nous avons mis sur pied un écosystème unique.





Innovation

Des idées qui
transforment
le monde



Inno Agropur est la plateforme intégrée qui propulse l'innovation chez Agropur. Elle comprend un mécanisme de génération d'idées à la fois interne, avec Inno Fabrik, et externe, avec Inno Challenge. Inno Expo met en compétition les concepts prototypés choisis et présente les dernières tendances. Inno Boutique est un processus de développement pour tester rapidement des produits sur le marché. Dernier-né, Inno Accel est un accélérateur pour les entreprises en démarrage prometteuses avec lesquelles Agropur réinvente les produits laitiers. Un outil de coinvestissement, Inno Capital, complète la plateforme.

«Agropur a su accroître la qualité de son offre et se réinventer. J'aime l'idée de faire appel à l'intelligence collective pour trouver des solutions originales qui vont permettre de repenser les produits laitiers que nous consommons et de renouveler l'industrie laitière.»



L'initiative Inno Agropur est la plus importante démarche d'innovation de l'industrie laitière nord-américaine. Notre objectif est de nous affirmer comme un chef de file de notre industrie en surpassant les attentes de nos clients et consommateurs.

Inno Challenge

Faisant appel aux innovateurs du monde entier, l'Inno Challenge est né en 2016 d'une volonté de réinventer les produits laitiers dans un esprit de collaboration ouverte. Ce programme d'innovation permet à des créateurs du monde entier de proposer des produits, des emballages ou de nouvelles occasions de consommation en lien avec le secteur laitier. À cet égard, la plateforme innoagropur.com, lancée à l'automne 2018, s'impose comme le point de convergence qui permet à ces créateurs et à ces jeunes entreprises de faire équipe avec Agropur.

Plusieurs entreprises en démarrage ont participé à la deuxième édition de l'Inno Challenge, à l'hiver 2018. Onze d'entre elles, venues du Canada, des États-Unis et de l'Europe, ont été sélectionnées pour présenter leur innovation à la façon de l'émission *Dans l'œil du dragon* au siège social d'Agropur, au printemps. Ces jeunes entreprises prometteuses ont été invitées à faire connaître et goûter leurs produits à un jury composé de membres de la direction d'Agropur et de partenaires. Cinq concepts novateurs ont été retenus et les équipes sélectionnées ont accédé à l'Inno Accel, le premier accélérateur d'entreprises dans le domaine laitier en Amérique du Nord.

Inno Accel

D'une durée de quatre mois, l'Inno Accel offre un accompagnement personnalisé au bénéfice d'entreprises en démarrage. En octobre dernier, la composition de la toute première cohorte a été dévoilée; chacune des entreprises qui en font partie est soutenue par un duo de mentors (un entrepreneur à succès et un membre de la haute direction d'Agropur), en plus d'une vingtaine d'accompagnateurs qui les guident et les épaulent dans un environnement proche des conditions réelles du monde des affaires et de l'industrie alimentaire. La première cohorte aura pu compter sur le soutien de la Fondation OSMO, de FoodBytes! de Rabobank et du Quartier de l'innovation, des piliers de l'écosystème entrepreneurial.

De plus, les participants retenus bénéficient d'un accès privilégié au savoir-faire de l'équipe de recherche et développement ainsi qu'à l'usine pilote de la Coopérative. Une salle de cocréation a également été conçue pour favoriser la collaboration et la créativité. Inno Accel permet donc d'allier les forces d'Agropur à des entreprises émergentes à haut potentiel afin d'amener rapidement aux consommateurs la crème de l'innovation.

Inno Capital

Prolongement logique d'Inno Agropur, la plateforme de coinvestissement Inno Capital a pris son envol au cours de la dernière année. Dotée d'une enveloppe de 40 millions de dollars, financée à parts égales par Agropur et la Caisse de dépôt et placement du Québec, elle a pour objectif d'investir en Amérique du Nord dans des entreprises novatrices offrant des produits ou des technologies liés à l'industrie laitière.

SCALE AI

Enfin, en marge de notre processus d'innovation, nous nous sommes joints, à titre de membre fondateur, à la nouvelle super grappe des chaînes d'approvisionnement intelligentes (SCALE AI), annoncée en février 2018. Située à Montréal, SCALE AI a pour mission de créer une nouvelle plateforme mondiale de chaînes d'approvisionnement et de promouvoir le leadership du Canada dans le domaine de l'intelligence artificielle.

1

L'entrepreneur Stefano Amelio de Sweetaly vantant les mérites de ses desserts artisanaux concoctés à partir de recettes italiennes traditionnelles, lors du lancement de l'Inno Accel.



Leadership en matière de coûts



Agropur a élaboré une stratégie globale afin de réduire ses coûts, maximiser les synergies et décupler son agilité. Elle a par conséquent pris les mesures nécessaires pour optimiser ses processus de gestion, déployer une plateforme

informatique commune et améliorer ses activités en usine. Ces changements lui permettent de réagir aux nouvelles réalités du marché et de bien servir ses clients et ses consommateurs.



Réduire les coûts

Consciente de l'importance de l'efficacité, Agropur poursuit ses efforts pour réduire ses coûts. En 2016, elle visait une réduction de coûts de 100 millions de dollars sur trois ans. Au terme de cette échéance, l'objectif a non seulement été atteint, mais il a été largement dépassé. Au total, plus de 200 millions de dollars en coûts ont été retranchés de l'organisation depuis 2013. Cependant, Agropur n'entend pas relâcher les efforts à cet égard. À partir de la prochaine année financière, elle compte retrancher 50 millions de dollars annuellement de ses structures de coûts.

Pour mieux gérer l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement au Canada, Agropur a créé un nouveau poste de vice-président, Chaîne d'approvisionnement à l'été 2018. La personne nommée est responsable des secteurs de la logistique, de la distribution, du service à la clientèle ainsi que de la planification des opérations. En renforçant les synergies et les meilleures pratiques d'affaires, ces secteurs seront en mesure de faire d'Agropur un partenaire d'affaires de choix pour ses clients.

Optimiser les processus de gestion

En 2013, Agropur a amorcé l'implantation du progiciel de gestion intégrée ERP pour regrouper la vaste majorité de ses processus opérationnels sur une même plateforme informatique. Après avoir complété la deuxième phase du projet visant à optimiser ses processus allant de la prise de commandes à l'encaissement dans certaines de ses activités de produits frais, l'entreprise a entrepris le déploiement dans plusieurs de ses

sites au Canada. L'implantation de cette plateforme permettra notamment à Agropur de compter sur des processus harmonisés et une source de données unique, ce qui assurera un meilleur partage d'information et optimisera la gestion des coûts.

Décupler l'agilité

Par ailleurs, l'automatisation en usine a amélioré l'efficacité de plusieurs activités. C'est notamment le cas de l'emballage et de la mise en boîte à l'usine de Saint-Hyacinthe.

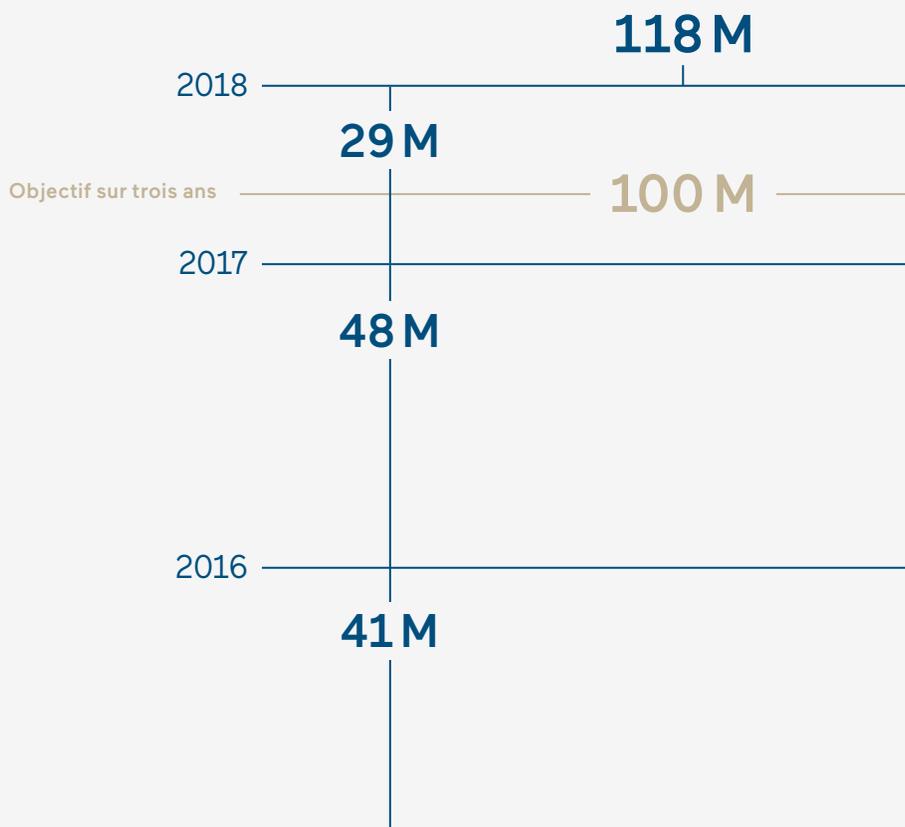
Enfin, à l'automne 2018, Agropur décidait de revoir l'ensemble de ses pratiques en usine avec l'introduction d'un nouveau système, qui remplacera

progressivement le programme Évolution comme système d'excellence opérationnelle.

De 2014 à 2018, le programme Évolution a permis à Agropur d'accroître sa productivité, de réduire ses coûts et d'améliorer ses indicateurs de qualité. L'approche dynamique préconisée par le nouveau système permet d'aller encore plus loin avec une appropriation des milieux de travail par les employés et une valorisation de la tâche. Ce système intégré de gestion des opérations contribuera à doter les employés des connaissances et des outils qui faciliteront la prise de décisions et la résolution de problèmes en temps réel, tout en encourageant la responsabilisation de chacun en usine.

OBJECTIF DE RÉDUCTION SUR TROIS ANS

En millions de dollars







Capital humain



Agropur compte 8800 employés qui jouent un rôle de premier plan dans la poursuite des objectifs de l'entreprise. Ils sont engagés et

ralliés derrière un projet commun: la fabrication de produits laitiers de première qualité et le développement de la Coopérative.



Nos employés

Nos pratiques en matière de capital humain répondent à un marché de l'emploi très actif et reflètent les changements apportés par l'arrivée des nouvelles générations, qui requièrent des mesures spécifiques en formation, recrutement et enrichissement des tâches.

Agropur a lancé en septembre 2018 une vaste campagne de recrutement au Canada et aux États-Unis.

Développer les compétences et former la relève

L'initiative VisionR soutient les employés à fort potentiel dans leurs objectifs de développement professionnel en leur permettant d'accéder à un programme de leadership avec le soutien d'un accompagnateur. Depuis son implantation, VisionR a permis de confier plus de responsabilités aux participants et de s'assurer de la rétention de nos meilleurs talents.

Le programme de formation à la gestion d'équipe LeadR, en démarrage au Canada et aux États-Unis, a quant à lui permis de développer les qualités d'organisation, de résolution de problèmes, de communication et de gestion d'équipe chez plusieurs de nos gestionnaires.

La relève a aussi une grande place chez Agropur: le programme Futurs leaders prépare des nouveaux diplômés à faire carrière chez Agropur aux États-Unis. Nous offrons également un solide programme de stages qui permet d'accueillir des jeunes talentueux au sein de divers lieux de travail d'Agropur.

Recruter les meilleurs talents

Un marché de plus en plus concurrentiel, jumelé à une pénurie de main-d'œuvre, exige le déploiement de méthodes novatrices pour attirer les meilleurs candidats. Nous avons donc lancé en septembre 2018 une vaste campagne de recrutement au Canada et aux

États-Unis sur la base d'une nouvelle marque employeur. Centrée sur nos employés comme ambassadeurs d'Agropur, la campagne met en lumière les avantages de travailler chez Agropur, définis et communiqués avec fierté par les employés eux-mêmes. Cette campagne poursuivra son déploiement en 2019, à l'interne et à l'externe.

Enrichir la tâche et le milieu

Au cours de la dernière année, Agropur a automatisé des fonctions répétitives où le risque de blessures est plus élevé. Cette approche contribue à enrichir le travail des employés.

En outre, l'environnement en usine a été amélioré et standardisé. Quant au siège social LEED Argent d'Agropur, il se démarque par son environnement de travail sain et stimulant. Avec ses 80 lieux de rencontre formels et informels, il permet aux employés de vivre au quotidien les cinq valeurs de l'entreprise, soit l'audace, la communication, l'intégrité, l'excellence et la collaboration.

Faciliter le quotidien de nos employés

L'implantation d'un nouveau système d'information à la fine pointe de la technologie (Workday et Kronos), qui permet de regrouper les outils de gestion du capital humain, s'est poursuivie au cours de la dernière année. Dans le

cadre du projet, une nouvelle approche de gestion du capital humain/paie, a été déployée.

Dans le cadre de nos initiatives pour une nouvelle approche de gestion du capital humain et de la paie, une étape importante a été franchie au printemps 2018 avec la création du Centre de services aux employés, le point de contact unique pour les employés ayant besoin de soutien en matière de demandes et questions relatives au capital humain et à la paie.

Santé et sécurité

Dans chacun de nos sites, nous avons un comité conjoint en santé et sécurité du travail. Ce comité permet de cibler et de prioriser les occasions d'amélioration les plus significatives aux yeux des personnes qui font le travail au quotidien.

Nouvelle structure de gouvernance

Agropur a aussi procédé à la mise en place d'un leadership par catégories (crème glacée, fromage, fromages fins, produits frais et yogourt) au sein d'Opérations Canada. Ce nouveau modèle de gestion permet de miser davantage sur le savoir-faire propre à chaque équipe, et d'assurer ainsi l'alignement sur les objectifs.

1

Luc Chartrand, toujours fidèle à son poste de travail à l'usine d'Oka.

2

Moment de révision pour Alexandra Demers, au siège social.

3

Au siège social, Michelle Demers et Tommy Lavigne discutent des mérites du fromage cheddar mi-fort naturellement sans lactose et du lait Natrel sans lactose 2%.



1



2



3



Développement national et international

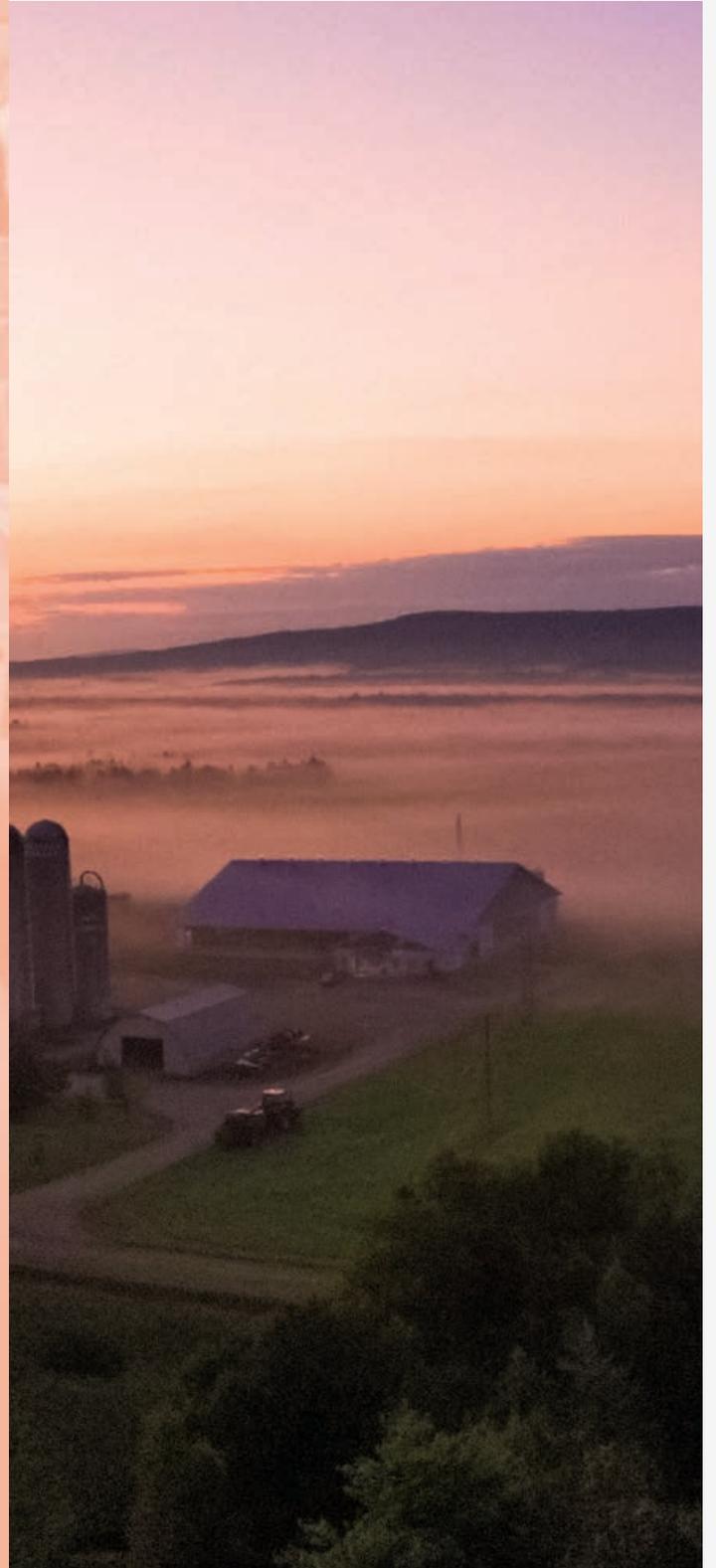




80 ans

rythme de ses investissements depuis cinq ans, Agropur a été un leader sur ce front avec des investissements en immobilisations totalisant 733 millions de dollars au Canada et 565 millions de dollars aux États-Unis.

« La Coopérative n'a pas de frontières », affirmaient les fondateurs d'Agropur. Leur rêve ambitieux et moderne se poursuit grâce aux membres et employés qui contribuent à le perpétuer.



La complexité des marchés, les changements d'habitudes des consommateurs et la transformation de la réalité sociodémographique ont amené Agropur à accélérer son développement. Si l'ensemble de l'industrie a augmenté le

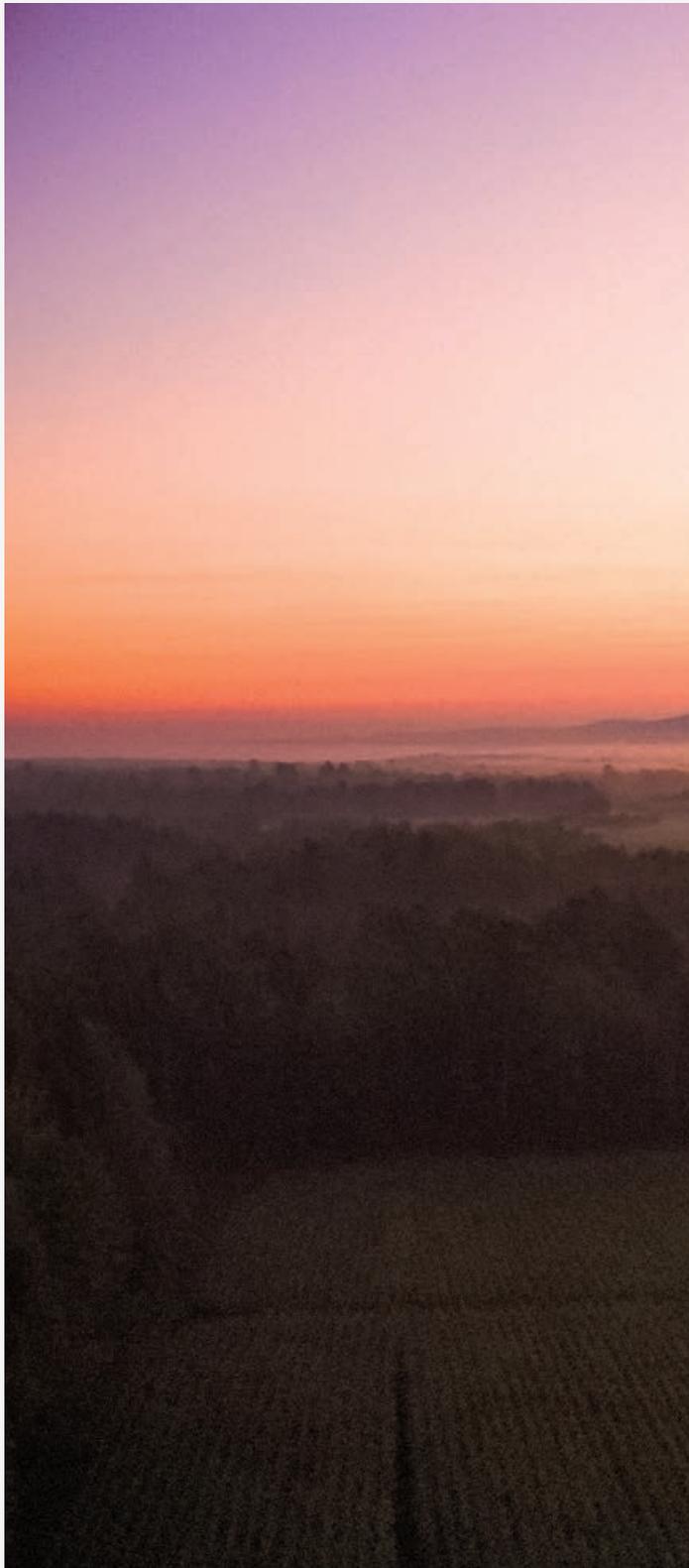
rythme de ses investissements depuis cinq ans, Agropur a été un leader sur ce front avec des investissements en immobilisations totalisant 733 millions de dollars au Canada et 565 millions de dollars aux États-Unis.





Développer et internat

Fiers
depuis
80 ans



Au fil des décennies, Agropur a bien démontré la valeur et la solidité de son modèle coopératif. Si elle figure aujourd'hui parmi les plus grandes coopératives de transformation laitière au monde, c'est parce que ses fondateurs ont compris que sa pérennité était étroitement liée à sa croissance. Évoluant dans un marché concurrentiel, la Coopérative se distingue par des produits dont la promesse de qualité rallie consommateurs et clients.

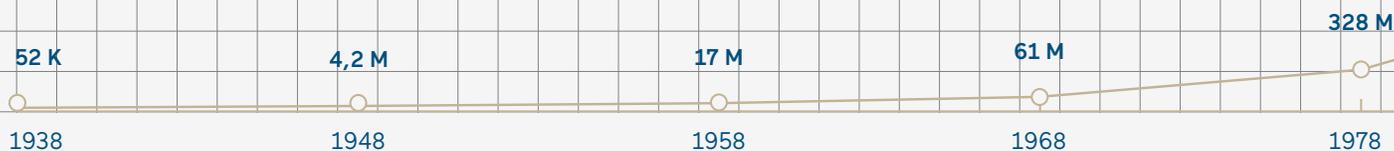
Depuis 80 ans, Agropur diversifie son offre avec sa vaste gamme de produits et ses marques de yogourt, de crème glacée, de fromage et de lait, tout en maintenant les plus hauts standards de qualité.

« Je choisis Agropur parce qu'en tant que coopérative, elle participe à bâtir un monde plus juste et équitable. Plus nous serons nombreux à partager les mêmes valeurs, plus nous contribuerons à bâtir un monde meilleur. »

Une croissance remarquable

Depuis sa fondation en 1938, Agropur a réalisé plus de 145 fusions et acquisitions.

36



Tripler la capacité de l'usine de Lake Norden

Amorcés à l'automne 2017, les travaux d'agrandissement de l'usine d'Agropur à Lake Norden ont bénéficié d'un investissement de 255 millions de dollars américains. Grâce à cette expansion, les installations de Lake Norden, situées en plein cœur d'un bassin laitier en pleine croissance, deviendront la plus grande usine d'Agropur, ce qui permettra d'accélérer notre développement aux États-Unis.

L'usine produit actuellement des fromages mozzarella, provolone, parmesan

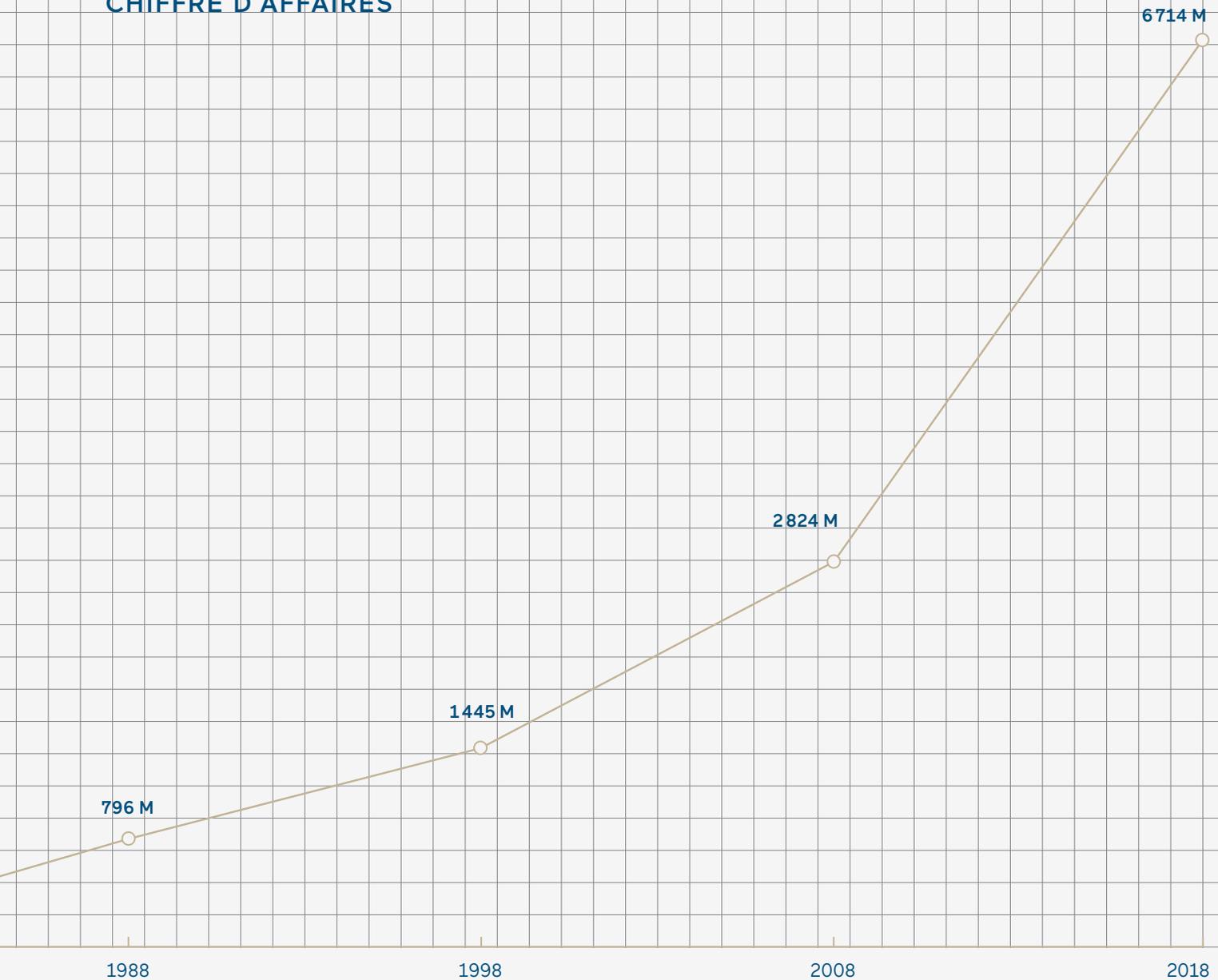
et cheddar. Une fois les travaux achevés, l'usine pourra tripler sa capacité et transformer chaque jour plus de 9 millions de livres de lait, soit près d'un million de livres de fromage et 540 000 livres de poudre de lactosérum. On prévoit que le projet donnera lieu à la création de plus de 100 nouveaux emplois. Cet investissement consolide la position d'Agropur comme acteur clé dans la région du Dakota du Sud. En 2018, les travaux ont progressé conformément aux échéanciers établis et l'usine devrait démarrer ses activités au deuxième trimestre de 2019.

Répondre à la demande pour des boissons protéinées

Comme le segment des boissons laitières en emballage aseptique est en pleine croissance, l'usine de Grand Rapids au Michigan a poursuivi ses démarches visant à offrir une capacité de production adéquate à ses clients. Un investissement de plus de 22 millions de dollars américains permettra d'augmenter la capacité sur les lignes aseptiques.

De nouveaux équipements et l'automatisation de certaines tâches

CHIFFRE D'AFFAIRES



permettront d'augmenter la capacité globale de 144 %. Cette capacité supplémentaire permettra de produire à forfait des boissons à base de lait à haute teneur en protéines, une catégorie de plus en plus populaire auprès des consommateurs.

Les investissements canadiens

Au Canada, malgré la signature d'ententes commerciales internationales, qui augmentent le niveau d'incertitude et complexifient la planification à long terme des inves-

tissements dans nos infrastructures canadiennes, Agropur a investi près de 153 millions de dollars au Canada au cours de la dernière année.

Aliments Ultima

Enfin, l'ensemble des actions d'Aliments Ultima inc. ont été acquises par Agropur en début d'exercice financier.

Tout comme celle de Scotsburn, cette acquisition a contribué à la hausse du chiffre d'affaires d'Agropur au Canada. À la suite de cette acquisition, Agropur est devenue le transformateur

offrant la plus vaste gamme de produits laitiers au Canada et le seul grand fabricant de yogourt de propriété canadienne.

Responsabilité d'entreprise

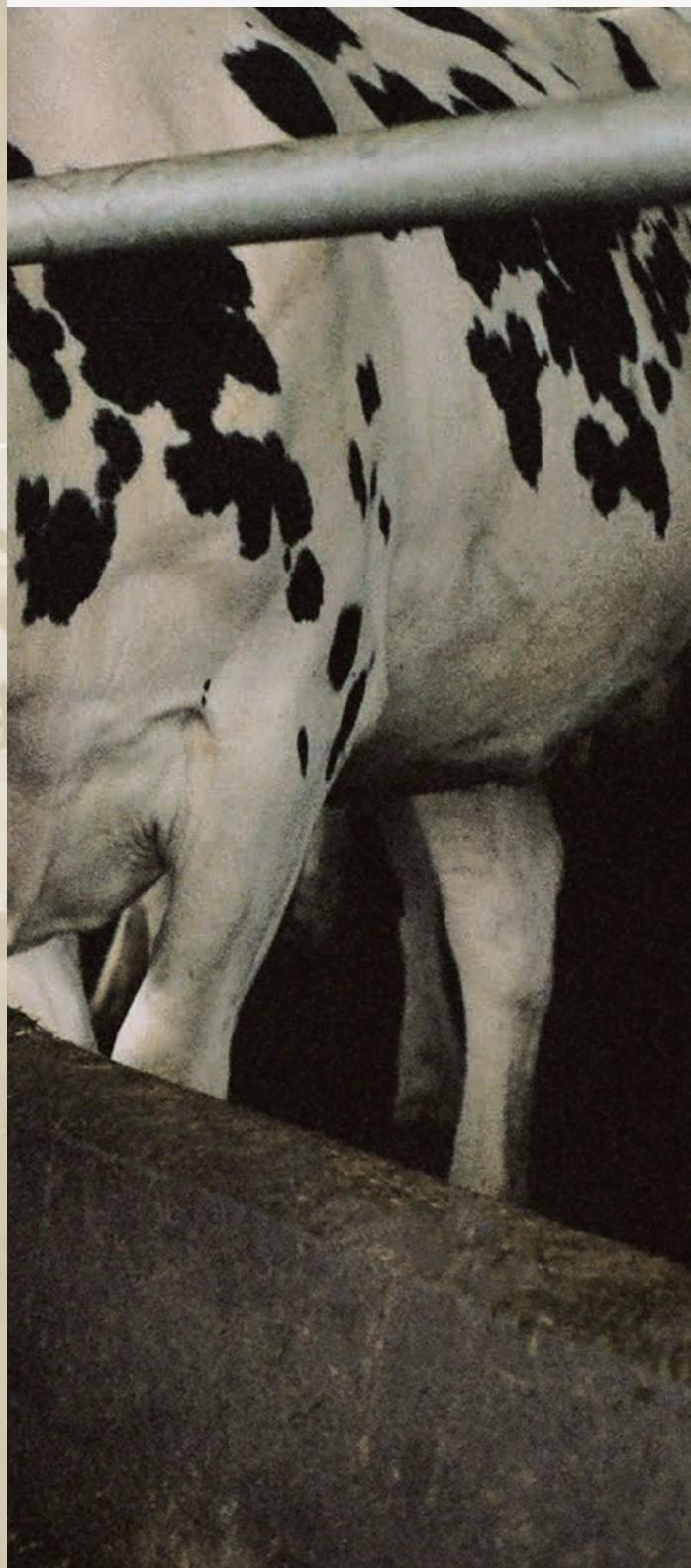




Bien-être animal et environnement

Agropur s'engage tous les jours à offrir des produits fabriqués à partir de lait de premier choix, provenant d'animaux bien traités et dans le respect de l'environnement.

s'intéressant particulièrement au processus de production et de fabrication, à l'impact ainsi qu'à l'expérience rattachés à un produit. Ils exigent que les entreprises rendent des comptes.



Chez Agropur, nous travaillons sans relâche à fabriquer des produits laitiers dans le respect des valeurs de nos clients et des consommateurs. Les consommateurs sont d'ailleurs plus exigeants en matière d'imputabilité,

s'intéressant particulièrement au processus de production et de fabrication, à l'impact ainsi qu'à l'expérience rattachés à un produit. Ils exigent que les entreprises rendent des comptes.



Responsabilité

Une coopérative responsable



Le respect des animaux a toujours été une valeur fondamentale pour nos membres producteurs laitiers. Pour Agropur et ses membres, il est clair qu'une industrie laitière prospère et viable repose notamment sur le soin et l'attention portés à chaque animal. C'est pourquoi la Coopérative s'est dotée d'un énoncé relatif au bien-être animal et en fait la promotion auprès de ses membres.

En matière d'environnement, Agropur intègre les meilleures pratiques et multiplie les initiatives, que ce soit pour réduire ses émissions de GES, gérer sa consommation d'eau ou donner une seconde vie à ses matières résiduelles.

Cette année, Agropur a publié un rapport complet de responsabilité d'entreprise qui fait état de l'ensemble de ses actions pour contribuer à un « Meilleur lait. Meilleur monde. »

« Le bien-être animal et la qualité du produit vont de pair. Je suis persuadé que c'est un lien de cause à effet : une vache bien traitée donne un lait de qualité. »



1

Se fondant sur les meilleures pratiques et tenant compte des tendances de l'industrie agroalimentaire, l'approche de responsabilité d'entreprise d'Agropur repose sur cinq dimensions.

Produits

Notre promesse envers nos clients et consommateurs consiste à leur offrir des produits de qualité satisfaisant aux plus strictes exigences en matière de sécurité alimentaire et de conformité.

En 2017, nous avons lancé un vaste programme de qualité des fournisseurs dans l'objectif d'étendre cette même volonté d'excellence aux entreprises avec qui nous faisons affaire. Les 565 fournisseurs qui approvisionnent Agropur en emballages, ingrédients et composantes laitières ont ainsi pris part à ce programme de traçabilité et d'assurance de la conformité des produits et ingrédients. En 2018, nous avons optimisé la gestion de la qualité des fournisseurs en assurant une accessibilité accrue à l'information, une traçabilité étendue aux emballages et ingrédients, et un suivi efficace de la performance.

En 2018, nous avons publié notre premier rapport de responsabilité d'entreprise complet, qui témoigne de notre engagement social, économique et environnemental. Nous y présentons nos principales initiatives visant à contribuer à un monde meilleur.

Dans l'objectif de respecter les plus hautes normes de production directement à la ferme, nous récompensons annuellement, par le biais du Club de l'Excellence d'Agropur, les membres ayant fourni le lait de la meilleure qualité. La ferme Jolipré Holstein inc. de Saint-Moïse a remporté la plus grande distinction, et ce, pour une deuxième année consécutive.

Membres

La vie démocratique de notre coopérative est portée par les 3161 membres qui la composent. En 2018, plus de 95 réunions, cours et formations se sont tenus, nourrissant d'autant notre vie associative. Ces occasions d'échanges permettent aux membres de discuter avec l'équipe de direction sur les orientations d'Agropur.

La Coopérative est également un important réseau de soutien pour ses membres. Une équipe de conseillers coopératifs se consacre précisément à appuyer les membres à toutes les étapes de production du lait, de la traite à l'entreposage. Depuis 2018, les conseillers coopératifs ont développé d'importantes connaissances en matière de bien-être animal et ils sont

1

Derny se désaltère avec son eau protéinée biPro.

2

Des joggeurs urbains, admirant les premières lueurs du jour.



2

prêts à accompagner les membres dans l'atteinte de leurs objectifs ainsi que de leur conformité au programme proAction^{MD}. Par ailleurs, la onzième édition du Stage de la relève a permis à 17 jeunes de s'initier à la vie démocratique de la Coopérative.

Capital humain

Agropur compte une équipe de 8800 employés au Canada et aux États-Unis qui œuvrent chaque jour à sa croissance. Notre structure organisationnelle et notre gestion des ressources humaines doivent être au service de nos grandes ambitions. C'est pourquoi nous avons tout mis en œuvre pour améliorer nos pratiques afin de générer une plus grande agilité et une meilleure synergie interne.

En santé et sécurité, l'implantation du programme de prévention fondé sur le comportement sécuritaire s'est poursuivie. Chaque usine a élaboré des plans d'action et des outils pour s'engager sur la voie de la «tolérance zéro» en matière d'accidents de travail.

Dans la grande majorité des régions où nous opérons, nos taux de cotisation sont

inférieurs à la moyenne de l'industrie, ce qui démontre notre leadership en santé et sécurité au travail.

Environnement

Nous multiplions les efforts pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et agissons avec transparence pour exposer nos initiatives en ce sens. Nous avons donc poursuivi cette année l'exercice de comptabilisation de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), de la transformation du lait au transport des produits laitiers. Mené par une tierce partie, l'inventaire carbone a permis de noter une réduction de 1,3% de nos émissions par litre de lait produit entre 2016 et 2017.

Nos efforts ciblent également la consommation d'eau, l'optimisation des emballages, la gestion des matières résiduelles et la consommation énergétique de nos bâtiments.

Communauté

La nature coopérative d'Agropur implique que nous soyons fortement liés aux communautés où nous sommes

implantés. Que ce soit par le biais de nos membres producteurs ou de nos usines, nos activités nourrissent le tissu social et économique de collectivités partout en Amérique du Nord. Pour l'année financière 2018, ce sont plus de 65,2 millions de dollars qui ont été approuvés en ristournes, soutenant d'autant les collectivités où nos membres sont établis.

Nous nous engageons aussi particulièrement auprès d'organisations qui contribuent au bien-être de la société. En 2018, nous avons versé plus de 1,5 million de dollars en dons et commandites. Agropur a accordé un soutien financier au Club des petits déjeuners, à la Croix-Rouge canadienne, à Fais-Un-Voeu^{MD} Québec, à la Fondation OLO, à l'Institut Pacifique et au réseau Moisson ainsi qu'à plusieurs fondations d'hôpitaux, collèges et universités d'Amérique du Nord. Agropur a de plus participé à la Coalition pour la persévérance scolaire d'Academos.

Enfin, des bourses d'excellence ont été décernées à des étudiants d'universités et de collèges nord-américains s'étant démarqués dans le domaine des sciences alimentaires et agricoles.

Revue financière

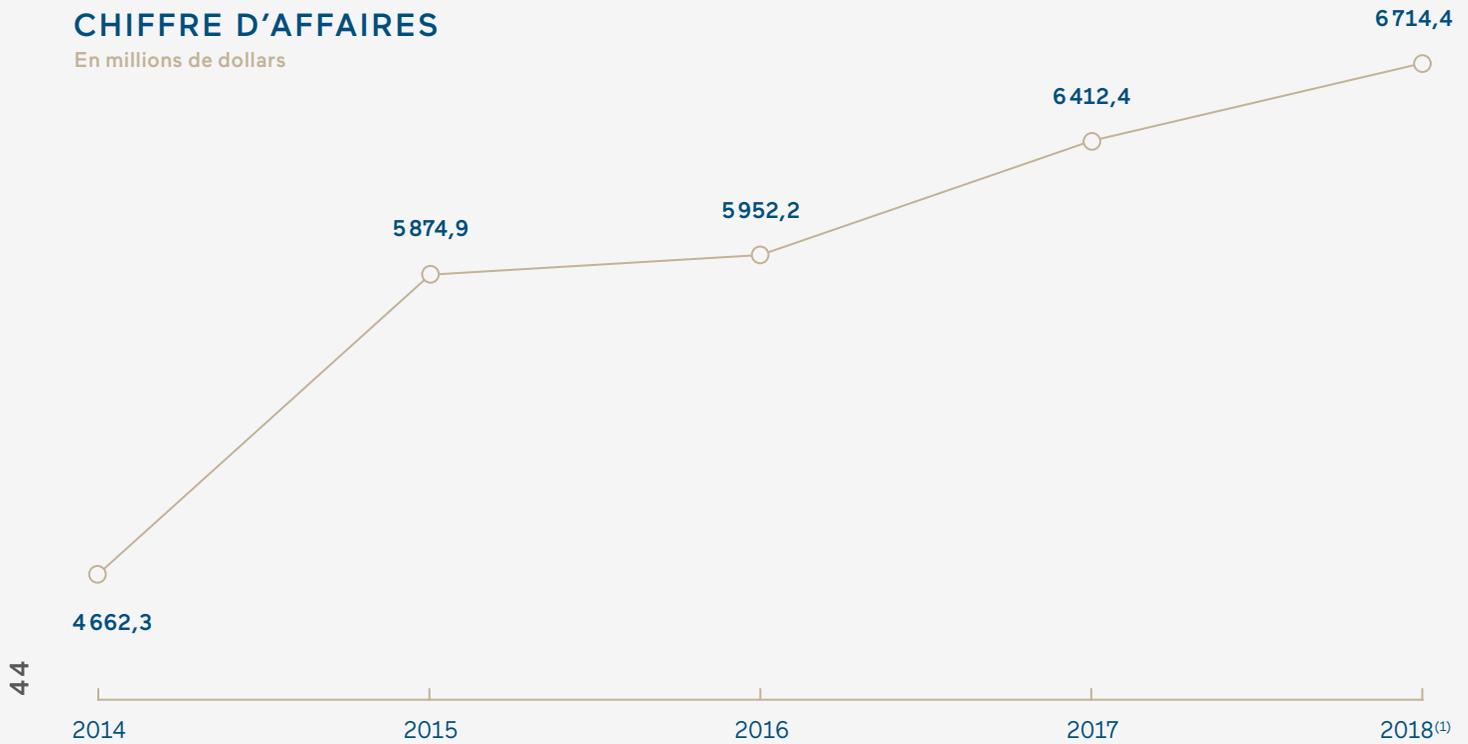




Agropur en chiffres

CHIFFRE D'AFFAIRES

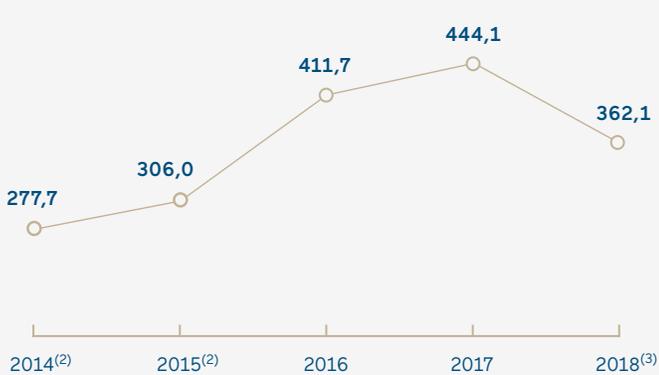
En millions de dollars



⁽¹⁾ Exercice comportant 53 semaines.

EXCÉDENT D'EXPLOITATION⁽¹⁾

En millions de dollars



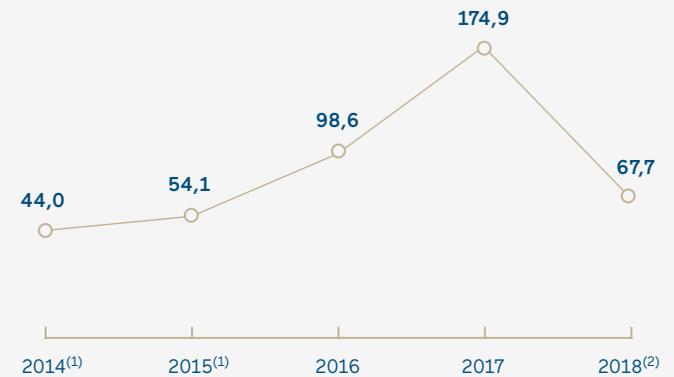
⁽¹⁾ Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises.

⁽²⁾ Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco.

⁽³⁾ Exercice comportant 53 semaines.

EXCÉDENT NET

En millions de dollars

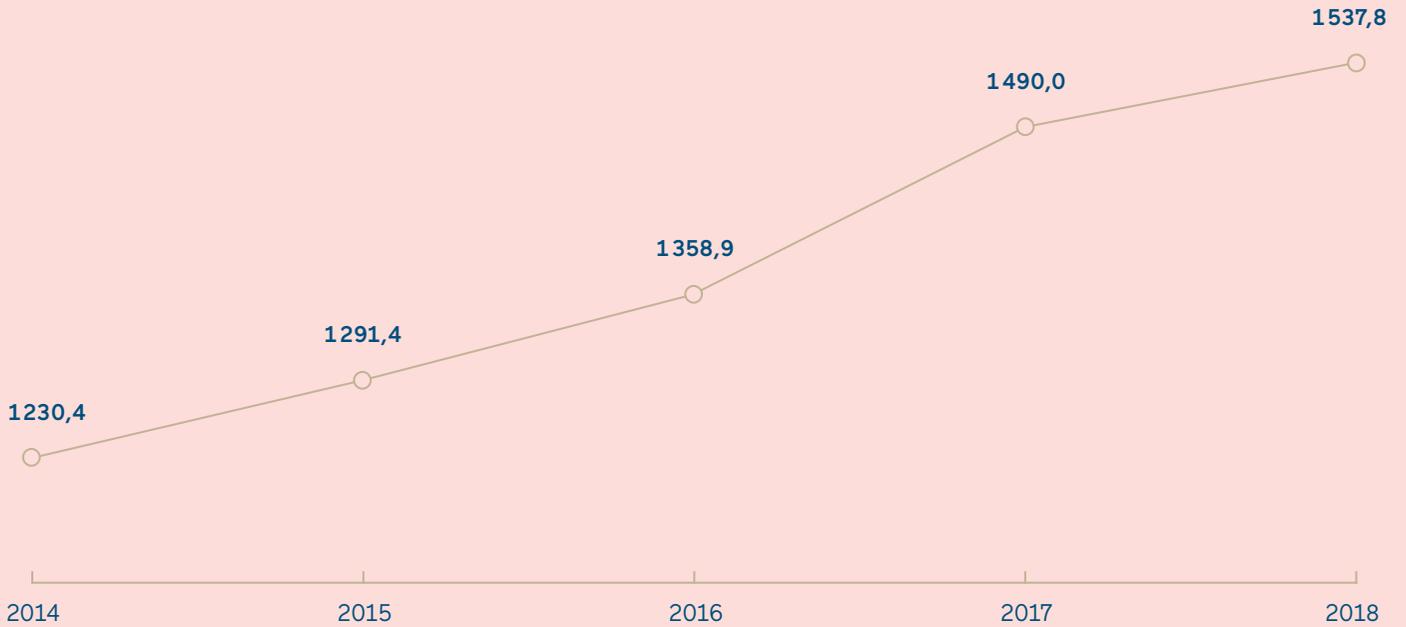


⁽¹⁾ Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco, net d'impôts.

⁽²⁾ Exercice comportant 53 semaines.

AVOIR DES MEMBRES

En millions de dollars



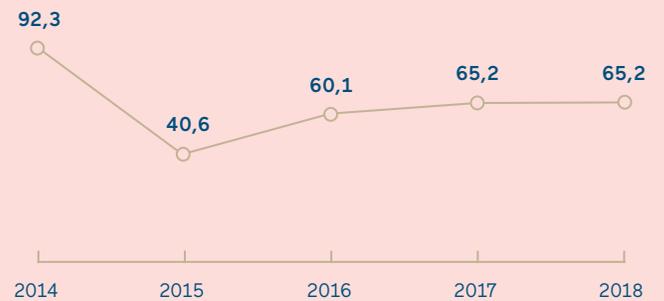
VOLUME DE LAIT TRAITÉ⁽¹⁾

En millions de litres



RISTOURNES

En millions de dollars



⁽¹⁾ Le volume de lait traité inclut les coentreprises.

⁽²⁾ Exercice comportant 53 semaines.

Message du vice-président principal et chef de la direction financière Émile Cordeau



Le chiffre d'affaires de la Coopérative a poursuivi sa croissance en 2018 et atteint maintenant un nouveau sommet à 6,7 milliards de dollars. L'année a toutefois été caractérisée par des conditions de marché difficiles aux États-Unis. Le marché du fromage ainsi que les marchés internationaux du lactosérum nous ont affectés négativement de 109 millions de dollars, comparativement à l'année passée. Également, notons que des investissements de plus d'un demi-milliard de dollars ont été effectués dans des projets d'augmentation de capacité et d'amélioration d'efficacité ainsi que dans un regroupement d'entreprises.

La hausse du chiffre d'affaires s'est établie à 4,7%, comparativement à l'exercice précédent, ou à 2,7% si l'on isole l'effet du calendrier de cette année, qui comptait 53 semaines. L'excédent d'exploitation s'est, quant à lui, chiffré à 362,1 millions de dollars, en recul de 82,0 millions de dollars ou 18,5%. Cette baisse est principalement attribuable à l'effet des marchés défavorables aux États-Unis, qui aura coûté 109 millions de dollars en comparaison avec l'année 2017. De plus, la situation au Canada demeure très concurrentielle, et malgré des gains importants de parts de marché, nos résultats n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Par ailleurs, nous avons dépassé l'objectif que nous nous étions fixé avec notre programme de réduction de coûts de 100 millions de dollars sur trois ans. Nos initiatives nous ont permis d'économiser 28,9 millions de dollars cette année, pour un cumulatif, après trois ans, de 117,9 millions de dollars. Enfin, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative s'est élevé à 128,2 millions de dollars, ce qui représente

un repli de 48,5% ou 120,9 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Cette baisse est de 51,3% ou 92,6 millions de dollars si l'on exclut les gains et ajustements de prix d'achat ponctuels liés aux acquisitions et les dévaluations d'actifs.

En 2018, plus de 6,2 milliards de litres de lait ont été traités dans nos usines, soit 2,7% de plus que l'an dernier. Le volume de lait transformé dans nos usines canadiennes est en hausse, alors qu'aux États-Unis, le volume est resté relativement stable.

Gouvernance

Les états financiers ont été établis selon les normes internationales d'information financière et révisés par le comité d'audit. Sur recommandation de ce dernier, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de l'exercice 2018.

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS 2018

Résultats

Le chiffre d'affaires de la Coopérative a continué de croître et a franchi la barre de 6,7 milliards de dollars pour l'exercice 2018, en hausse de 302,0 millions ou 173,0 millions de dollars si l'on isole l'effet de la 53^e semaine.

Au Canada, le chiffre d'affaires est en hausse de 11,7%, pour atteindre 3,8 milliards de dollars. Cette croissance découle principalement de l'acquisition des actions d'Aliments Ultima en 2018 et de la pleine contribution en 2018 des activités de Scotsburn acquises en janvier 2017. De plus, nos ventes ont progressé dans la plupart de nos activités canadiennes, dont les produits laitiers frais et les activités fromagères. Cet accroissement est principalement lié à l'acquisition de nouveaux clients ainsi qu'à des gains de parts de marché.

En ce qui a trait aux activités américaines, le chiffre d'affaires a régressé de 4,0%, pour s'établir à 2,9 milliards de dollars. Bien que les volumes vendus de fromage et de produits de lactosérum soient en hausse, le prix moyen du fromage, en diminution de 4,3%, et les prix en baisse sur les marchés internationaux des produits de lactosérum ont fait reculer le chiffre d'affaires. En 2018, 42,7% du chiffre d'affaires consolidé a été généré par nos activités américaines, comparativement à 46,6% en 2017.

Le premier graphique de la page 44 présente l'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours des cinq dernières années. Le chiffre d'affaires, alors qu'il se situait à 4,7 milliards de dollars en 2014, atteint maintenant 6,7 milliards. Ceci représente une croissance annuelle moyenne composée de 9,0% (excluant la 53^e semaine). Cette progression est attribuable, entre autres, aux fusions et acquisitions réalisées au cours de cette période ainsi qu'aux multiples projets d'investissement mis en œuvre et visant l'augmentation des capacités de production.

L'excédent d'exploitation s'élève à 362,1 millions de dollars, en baisse de 82,0 millions ou 18,5% par rapport à l'an dernier.

L'excédent d'exploitation des activités canadiennes est stable comparativement à l'an dernier. L'ajout des activités d'Aliments

Ultima et la contribution pour une année complète des activités de Scotsburn ont eu un apport positif. De plus, les économies générées par les diverses initiatives de notre programme de réduction des coûts ont permis de diminuer nos coûts d'exploitation de 22,8 millions de dollars au Canada cette année. Nos ventes de fromage sont en hausse à la suite de l'obtention de nouveaux contrats. Cependant, l'environnement extrêmement concurrentiel au Canada demeure une réalité. Ainsi, l'érosion de nos prix a eu un effet défavorable qui a neutralisé les gains précédemment énumérés.

En ce qui a trait à nos activités américaines, l'excédent d'exploitation est en baisse de 30,6% par rapport à l'excédent de 2017. Bien que nos volumes de ventes de fromage et de produits de lactosérum soient en progression, l'effet défavorable de la relation entre le prix du bloc de fromage et le coût du lait ainsi que la réduction marquée des prix internationaux des produits de lactosérum ont affecté les résultats de façon négative. Quant aux aspects positifs, notons les économies générées par les diverses initiatives de notre programme de réduction des coûts et la diminution des coûts du lait comparativement à 2017, en raison de l'abondance du lait disponible.

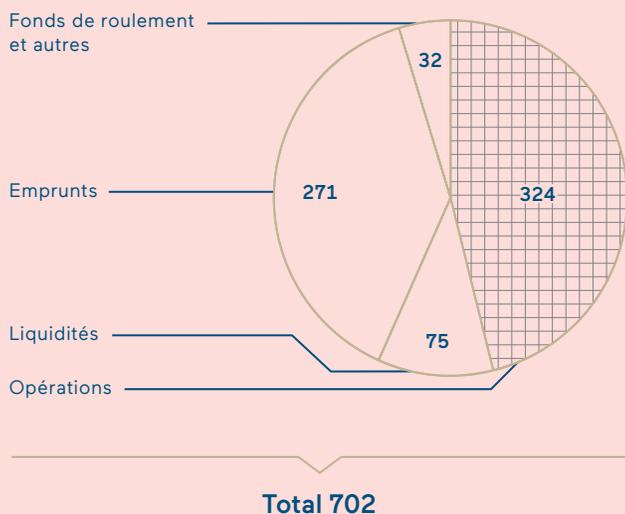
Un des graphiques de la page 44 démontre la baisse de l'excédent d'exploitation en 2018 expliquée précédemment. Toutefois, lorsque l'on compare l'excédent des cinq dernières années, on note une progression de 84,4 millions de dollars, ou 6,9% en moyenne annuelle composée, qui a été alimentée essentiellement par les regroupements d'entreprises et la croissance organique aux États-Unis. L'excédent est ainsi passé de 277,7 millions de dollars en 2014 à 362,1 millions de dollars en 2018.

De l'excédent d'exploitation, nous soustrayons une dépense d'amortissement de 183,0 millions de dollars, en hausse de 14,9 millions de dollars. Cette augmentation de la charge d'amortissement provient essentiellement de l'ajout des actifs d'Aliments Ultima. Nous déduisons par la suite les frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents s'élevant à 39,1 millions de dollars. Ces frais se divisent en trois grandes catégories. Premièrement, notons des frais de restructuration s'élevant à 11,4 millions de dollars, qui incluent la restructuration de nos activités canadiennes à la suite de l'intégration des activités d'Aliments Ultima. La seconde catégorie est relative aux frais de démarrage de projets majeurs, qui s'élèvent à 21,1 millions de dollars. Finalement, la dernière catégorie totalise 6,5 millions de dollars de frais engendrés par des incidents ayant entraîné des coûts hors du cours normal des affaires de la Coopérative.

Les frais financiers sont en hausse comparativement à l'année dernière. Cette augmentation est principalement due à une hausse des taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, à un volume d'emprunt accru. Un gain de 47,7 millions a été enregistré dans l'exercice à la suite de l'acquisition de la totalité des actions d'Aliments Ultima. Comme l'exigent les normes comptables, nous avons réévalué à la juste valeur la participation détenue dans la coentreprise préalablement à l'acquisition, ce qui a généré ce gain. De plus, à la suite de l'annonce de la fermeture d'une usine en septembre dernier,

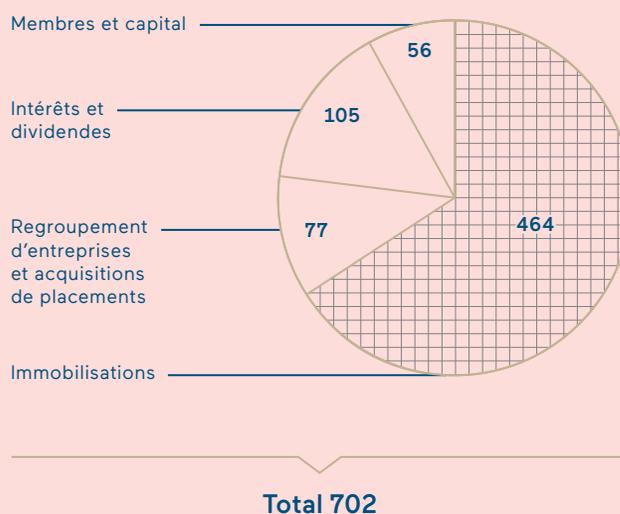
ENTRÉES DE FONDS 2018

En millions de dollars



SORTIES DE FONDS 2018

En millions de dollars



La Coopérative a procédé à un test de dépréciation afin de déterminer s'il y avait une perte de valeur, et une dévaluation d'actifs de 7,4 millions de dollars a été enregistrée. Enfin, la charge d'impôts des filiales a diminué de 41,8 millions de dollars en raison de la baisse des résultats américains ainsi que de la baisse du taux d'impôt à la suite de l'adoption par les autorités fiscales américaines de la loi intitulée « Tax Cuts and Jobs Act », aussi connue sous l'appellation de « la réforme fiscale américaine ». L'excédent avant ristournes atteint donc 128,2 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 48,5% ou 120,9 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Cette baisse est de 92,6 millions de dollars si l'on exclut les gains et ajustements de prix d'achat ponctuels liés aux acquisitions et les dévaluations d'actifs.

Le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 65,2 millions de dollars. Comme par le passé, les ristournes sont payables à raison de 25% comptant et 75% en parts de placement. Ainsi, après déduction des ristournes, une récupération d'impôt de la Coopérative de 4,7 millions de dollars a été enregistrée. Agropur génère donc un résultat net de 67,7 millions de dollars, qui sont versés à la réserve.

Le résultat global de 97,7 millions de dollars pour l'exercice 2018 inclut notamment l'excédent net de 67,7 millions de dollars ainsi que les composantes qui sont enregistrées au résultat global. Ces composantes incluent principalement les gains latents nets d'impôt de la période de 14,8 millions de dollars sur les instruments dérivés, désignés comme couverture de flux de trésorerie, et l'impact positif de 14,5 millions de dollars pour tenir compte de l'effet de la baisse du dollar canadien sur la consolidation des actifs et des passifs de nos filiales américaines, net de la conversion des dettes à long terme en dollars canadiens. Au 3 novembre 2018, le taux de change était de 0,76 dollar américain pour 1 dollar canadien, comparativement à 0,78 au 28 octobre 2017. La dépréciation du dollar canadien et les gains latents sur nos instruments

dérivés font en sorte que nous constatons, au bilan, un gain net cumulé de 97,7 millions de dollars. Notons que ces écarts de change comptables continueront de fluctuer dans le futur. Les autres éléments du résultat global sont les composantes transférées à la réserve, constituées des gains actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées, qui se sont élevés à 0,5 million de dollars nets d'impôt en 2018.

Flux de trésorerie

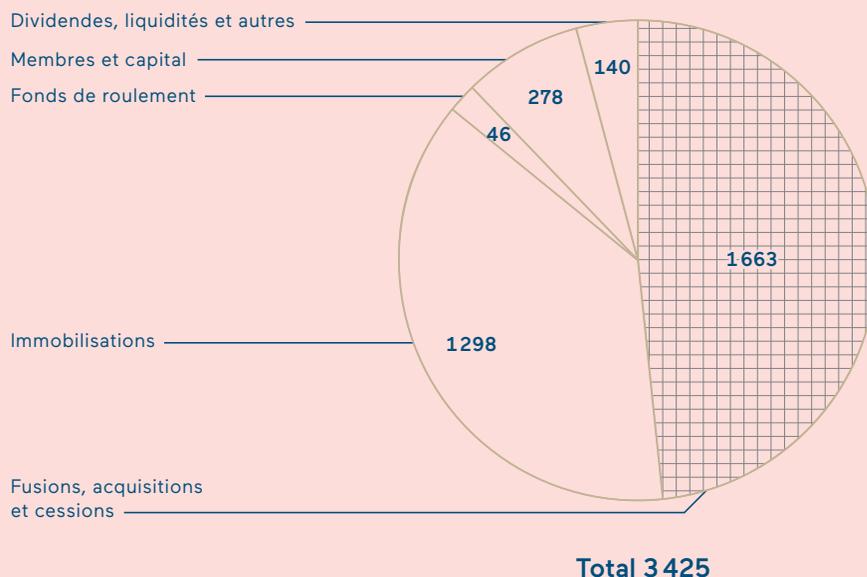
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant variation des éléments hors caisse, atteignent 323,5 millions de dollars. Au cours de l'exercice, 31,0 millions de dollars ont été générés par les éléments hors caisse dont le détail est présenté à la note 8 aux états financiers.

En ce qui a trait aux activités de financement, des dividendes de 58,0 millions de dollars ont été versés sur les parts privilégiées de premier rang, en hausse de 10,6 millions de dollars par rapport à l'année dernière. De plus, les versements d'intérêts ont totalisé 47,0 millions de dollars. La dette a, quant à elle, augmenté de 271,4 millions de dollars.

Les activités d'investissement se sont élevées à 539,7 millions de dollars en 2018. De cette somme, 76,8 millions de dollars ont été consacrés au regroupement d'entreprises et à des acquisitions de placements. Les investissements en immobilisations ont, quant à eux, totalisé 464,3 millions de dollars. Cette somme inclut les investissements en cours dans le projet d'agrandissement de notre usine de Lake Norden, au Dakota du Sud. Il s'agit du plus important projet d'investissement en usine jamais réalisé par notre coopérative. Non seulement cet investissement triplera la capacité de l'usine, mais il visera aussi à accroître sa productivité. Nos investissements comprennent aussi de nombreux projets visant l'augmentation de la capacité, le maintien de nos actifs et l'amélioration de l'efficacité des opérations.

UTILISATION DES FONDS 2014 À 2018

En millions de dollars



En ce qui concerne les activités avec les membres, les ristournes payables au comptant déclarées en 2017 et payées en 2018 se chiffrent à 16,2 millions de dollars. De plus, les rachats de parts et titres de créances de l'année s'élevèrent à 40,3 millions de dollars.

Depuis cinq ans, les entrées de fonds ont totalisé 3,4 milliards de dollars, dont 278 millions ou 8,1% ont été remis aux membres à titre de ristournes au comptant et de rachat de capital. Les déboursés liés aux fusions, acquisitions et cessions totalisent près de 1,7 milliard de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 1,3 milliard de dollars.

Bilan

Au 3 novembre 2018, la Coopérative affiche un actif net s'élevant à 2,3 milliards de dollars. L'actif se situe à 4,6 milliards de dollars, en hausse de 384,0 millions résultant principalement de l'acquisition d'Aliments Ultima, des investissements en immobilisations ainsi que de l'effet favorable de la dévaluation du dollar canadien sur la conversion des actifs des filiales américaines en dollars canadiens. Le passif se chiffre à 2,3 milliards de dollars, en augmentation de 336,1 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de la dette à long terme qui a servi à financer nos investissements en immobilisations et le regroupement d'entreprises.

La note 17 des états financiers détaille le capital. Du capital de 2017, nous déduisons les rachats de parts et titres de créances pour un total de 40,3 millions de dollars versés au cours de l'année 2018. Au 3 novembre 2018, l'avoir total atteint près de 2,3 milliards de dollars. En excluant les parts privilégiées de premier rang, l'avoir des membres s'élève à plus de 1,5 milliard de dollars, en hausse de 47,8 millions de dollars par rapport à 2017.

En perspective

La baisse de nos résultats financiers 2018 est le reflet des marchés internationaux défavorables des produits de lactosérum, de la baisse du prix du fromage aux États-Unis et de la forte concurrence qui s'est poursuivie sur le marché canadien. Dans ces circonstances, nous maintenons nos efforts sur notre programme de réduction des coûts, l'intégration de nos acquisitions et notre croissance organique.

À ce sujet, notre programme d'agrandissement de l'usine de Lake Norden, au Dakota du Sud, progresse dans le respect des échéanciers; le démarrage est prévu pour le deuxième trimestre de 2019. Cet investissement de 255 millions de dollars américains (approximativement 330 millions de dollars canadiens), approuvé l'an dernier, triplera à terme la capacité de transformation de cet emplacement, ce qui nous permettra d'accélérer notre développement aux États-Unis. L'achèvement de ce plan nous permettra de nous approprier une part de la croissance de consommation fromagère aux États-Unis et consolidera notre position d'acteur clé dans l'industrie de la transformation laitière.

La Coopérative a une situation financière saine. Malgré un recul de l'excédent d'exploitation en 2018, soulignons que depuis cinq ans, Agropur a réalisé une progression de son excédent d'exploitation de 30,4%. De plus, la capacité de transformation laitière est en hausse grâce à des investissements importants réalisés et en cours. Nous sommes ainsi très bien positionnés afin de poursuivre notre croissance au cours des prochaines années.

Émile Cordeau

Vice-président principal et
chef de la direction financière

Risques et incertitudes

Risques liés aux produits

De par ses activités de transformation, la Coopérative est exposée au risque de contamination de ses ingrédients ou de ses produits pouvant provenir d'agents internes ou externes. Dans une telle éventualité, un rappel de produits pourrait s'avérer coûteux et avoir un impact négatif sur notre réputation et, par le fait même, sur les ventes futures.

Risques liés aux matières premières

La volatilité des prix, la disponibilité des matières premières entrant dans la fabrication des produits, notamment le lait, qui représente le principal élément des coûts de fabrication ainsi que les matériaux nécessaires à l'emballage peuvent avoir un effet négatif sur le coût des produits. Dans un contexte de marché concurrentiel, l'impact d'une augmentation du prix des intrants dépendra de la capacité de la Coopérative à convertir cette hausse en augmentation comparable du prix de vente de nos produits.

Risques liés à la clientèle

Depuis quelques années, nous assistons à la concentration de l'industrie de la distribution alimentaire, qui se traduit par un nombre plus restreint de clients et une augmentation de l'importance relative de certains clients. Étant donné que la Coopérative dessert cette industrie, cette concentration pourrait amener certains distributeurs à faire pression sur les prix, ce qui se traduirait par un effet négatif sur l'excédent opérationnel.

Risques liés aux tendances de consommation

Une modification des tendances de consommation pourrait affecter la demande pour nos produits, affectant ainsi les résultats de la Coopérative. Notre habileté à répondre aux besoins des consommateurs, à mettre au point de nouveaux produits et à innover

déterminera les répercussions de tels changements.

Risques liés à la concurrence

L'intensification de la concurrence dans l'industrie laitière, l'arrivée possible de nouveaux concurrents sur le marché ainsi que l'évolution des besoins des consommateurs sont des risques auxquels la Coopérative est exposée. Les regroupements d'entreprises observés au cours des dernières années dans l'industrie laitière font en sorte d'accroître la concurrence internationale. Au Canada, l'industrie laitière est partagée entre trois principaux concurrents, dont la Coopérative. Aux États-Unis, nous faisons face à de nombreux concurrents régionaux et nationaux. Les concurrents régionaux, nationaux et internationaux cherchant à renforcer leur position sur le marché pourraient amener la Coopérative à devoir consentir des escomptes additionnels sur ses produits afin de conserver ses parts de marché.

Risques liés aux marchés

Les prix internationaux du lait et des produits de lactosérum ainsi que ceux du fromage aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et de la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

Risques liés à la conjoncture économique

La demande pour nos produits pourrait être affectée par un ralentissement économique ou une récession des marchés, ce qui aurait un impact sur les résultats.

Risques liés aux fournisseurs

Le regroupement des fournisseurs a pour conséquence, pour certains biens et services, de restreindre nos approvisionnements à un nombre limité de fournisseurs. De plus, des problèmes peuvent survenir dans la chaîne d'approvisionne-

ment, notamment chez les fournisseurs de services logistiques. Des manquements sur le plan des quantités, de la qualité ou des délais pourraient avoir des répercussions négatives sur nos résultats.

Risques liés à l'interruption imprévue des activités

Des événements importants tels qu'un incendie, une défaillance de l'équipement, une épidémie, une catastrophe naturelle, etc., pourraient survenir et causer des dommages aux employés ou aux biens et seraient susceptibles d'entraîner une interruption imprévue des activités de la Coopérative. L'incidence serait tributaire de l'aptitude de la Coopérative à gérer la crise. La Coopérative possède des couvertures d'assurance afin de partager certains risques découlant d'une interruption des affaires.

Risques liés aux acquisitions

Dans le contexte d'une industrie laitière mondiale en pleine consolidation, la Coopérative connaît une croissance grâce aux regroupements d'entreprises réalisés et entend poursuivre sa croissance par le biais de nouveaux regroupements d'entreprises. L'impact dépendra de notre capacité à identifier les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des sociétés acquises et à réaliser les synergies escomptées. La réussite de cette stratégie dépend également de notre capacité, en tant que coopérative, à accéder aux liquidités sur les marchés financiers.

Risques liés aux taux d'intérêt

En raison des nombreux regroupements d'entreprises que nous avons réalisés, une dette à long terme a été contractée. La Coopérative est donc exposée au risque de fluctuations du taux d'intérêt sur cet instrument financier. Les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux,

tandis qu'une diminution des taux aurait une incidence contraire. Conformément à sa stratégie de gestion du risque et afin de se prémunir contre les impacts des fluctuations des taux d'intérêt sur une portion du prêt à terme, la Coopérative transige des paiements d'intérêts variables contre des paiements à taux fixes à des intervalles donnés.

Risques liés aux systèmes d'information

L'utilisation d'applications informatiques intégrées aux activités de la Coopérative la rend plus dépendante à leur égard. La disponibilité des services informatiques, l'intégralité et la confidentialité constituent les principaux risques liés à l'utilisation de ces applications informatiques. Une défaillance de système pourrait entraîner la prise de mauvaises décisions ou influencer sur le niveau de production.

Risques liés aux cyberattaques

Pour exercer ses activités, la Coopérative s'appuie sur le bon fonctionnement d'applications informatiques, notamment les réseaux internes, les systèmes intégrés, les services infonuagiques ainsi que des centres de données externes. Afin de protéger ses données et ses systèmes, la Coopérative a adopté diverses mesures de sécurité afin de se prémunir contre le risque de cyberattaques en augmentation. Ces mesures comprennent notamment des contrôles informatiques continuellement mis à jour, des séances de formation du personnel, des règles strictes imposées aux fournisseurs dont elle retient les services et le maintien d'un plan de relève en cas de sinistre. Malgré ces mesures, la Coopérative n'est pas à l'abri de la menace. Ainsi, si une cyberattaque réussissait, cela pourrait avoir des impacts sur nos activités, engendrant par conséquent des impacts financiers négatifs.

Risques liés à la réglementation

La Coopérative est soumise à de multiples lois, politiques et règlements gouvernementaux et fiscaux. Un changement ou un resserrement de ces lois et règlements pourrait affecter nos activités ou entraîner des coûts supplémentaires inhérents au respect de ces nouvelles obligations, particulièrement en ce qui a trait à la production, à l'étiquetage et à la distribution de produits alimentaires. Le risque lié à la réglementation devient encore plus présent dans le contexte actuel de croissance par le biais de regroupements d'entreprises dans différents pays, provinces ou États. Nous accordons une grande importance au respect des lois en vigueur où nous exerçons nos activités, car le non-respect des lois et règlements peut entraîner des sanctions, des pénalités ou des amendes.

Risques environnementaux

La Coopérative est assujettie à plusieurs lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement, notamment en ce qui a trait au rejet des eaux usées, à la pollution atmosphérique, à l'utilisation de produits toxiques ainsi qu'à la décontamination de sites. Tout changement en matière de lois ou règlements pourrait entraîner des déboursés supplémentaires pour la Coopérative, qui devrait s'y conformer.

Risques liés aux relations de travail

Plusieurs groupes d'employés dans nos divers lieux de travail sont syndiqués. Les négociations de conventions collectives peuvent créer des conflits entraînant des arrêts ou des ralentissements de travail. Nous consacrons les efforts requis au maintien de bonnes relations avec les syndicats.

Risques liés au personnel

Le succès de la Coopérative repose sur les efforts et les compétences de son personnel. La disponibilité et l'engagement de la main-d'œuvre ainsi que la santé et la sécurité au travail constituent un risque pour notre capacité à atteindre nos objectifs de croissance. Ainsi, chacune de nos usines dispose d'un plan d'intervention en matière de santé et de sécurité. Également, la Coopérative procède à une revue annuelle de son plan de gestion de la relève et s'assure que des plans de contingence existent pour l'ensemble des postes critiques de l'entreprise.

Risques liés aux règles tarifaires

La Coopérative évolue dans une industrie où il existe des règles tarifaires relatives aux importations de produits laitiers. Les règles de commerce international pourraient être modifiées par des traités internationaux et pourraient avoir pour effet de changer l'environnement concurrentiel dans les marchés où la Coopérative mène ses activités. La rentabilité future de la Coopérative sera fonction de sa capacité à s'adapter aux nouvelles règles en offrant à sa clientèle des produits concurrentiels en matière de qualité et de prix.

Risques liés aux avantages futurs du personnel

La Coopérative offre des régimes à prestations déterminées à certains groupes d'employés. La variation des taux d'intérêt à long terme, la volatilité des rendements ainsi que la réglementation régissant ces régimes pourraient faire en sorte que la Coopérative soit tenue de verser des cotisations sensiblement différentes de celles actuellement versées. Une révision des engagements de la Coopérative envers ces régimes a été effectuée, et la plupart de ces régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

États financiers consolidés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

14 décembre 2018

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Agropur coopérative, qui comprennent le bilan consolidé au 3 novembre 2018, les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé, des flux de trésorerie consolidés et de la variation de l'avoir consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Agropur coopérative au 3 novembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119427

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Exercices terminés	3 novembre 2018 (53 semaines)	28 octobre 2017 (52 semaines)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)		
Chiffre d'affaires	6 714 365	6 412 409
Frais opérationnels excluant amortissement	6 352 218	5 968 279
Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents	362 147	444 130
Amortissement (notes 10 et 11)	183 025	168 080
Frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents (note 4)	39 066	11 035
Excédent opérationnel	140 056	265 015
Frais financiers, nets	44 614	35 661
Perte (gain) sur cession d'éléments d'actif	198	(212)
Dévaluation d'actifs (notes 10 et 11)	7 382	538
Ajustement de prix d'achat	-	(55 156)
Gains comptables à la suite de regroupements d'entreprises (note 3)	(47 660)	(13 971)
Impôts sur les résultats des filiales (note 5)	7 286	49 042
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	128 236	249 113
Ristournes (note 6)	65 219	65 236
Impôts sur les résultats de la Coopérative (note 5)	(4 669)	8 972
Excédent net	67 686	174 905

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Exercices terminés	3 novembre 2018 (53 semaines)	28 octobre 2017 (52 semaines)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)		
Excédent net	67 686	174 905
Autres éléments du résultat global		
Composantes pouvant être reclassées à l'excédent net :		
Variation nette de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, nette d'une charge d'impôts de 5 547 \$ (recouvrement d'impôts de 426 \$ en 2017)	14 764	(417)
Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers	33 087	(76 659)
Variation de l'écart de conversion de devises de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(18 552)	42 109
Renversement de la quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	218	-
	29 517	(34 967)
Composantes qui ne seront pas reclassées à l'excédent net :		
Gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées, nets d'une charge d'impôts de 196 \$ (charge d'impôts de 5 229 \$ en 2017) (note 21)	537	14 417
Total des autres éléments du résultat global	30 054	(20 550)
Résultat global	97 740	154 355

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices terminés	3 novembre 2018 (53 semaines)	28 octobre 2017 (52 semaines)
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)		
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités opérationnelles		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	128 236	249 113
Frais financiers, nets	44 614	35 661
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	183 025	168 080
Gains comptables à la suite de regroupements d'entreprises (note 3)	(47 660)	(13 971)
Impôts différés des filiales	7 752	46 142
Dévaluation d'actifs (notes 10 et 11)	7 382	538
Perte (gain) sur cession d'éléments d'actif	198	(212)
	323 547	485 351
Ristournes payées	(16 178)	(14 946)
Variation des éléments hors caisse (note 8)	30 959	6 664
	338 328	477 069
Activités de financement et de capital		
Intérêts payés	(47 039)	(36 960)
Dette à long terme, nette des frais d'émission (note 15)	271 407	(102 586)
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang	(57 967)	(47 380)
Émissions et rachats de parts de membres et titres de créances	(40 036)	(40 245)
	126 365	(227 171)
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (note 3)	(68 059)	(54 815)
Acquisitions de placements	(8 767)	-
Immobilisations (notes 10 et 11)	(464 321)	(174 285)
Prêt subordonné à une coentreprise (note 7)	-	(3 000)
Produit de cessions d'éléments d'actif	1 403	16 542
	(539 744)	(215 558)
Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités	(306)	664
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice	(75 357)	35 004
Liquidités au début de l'exercice (note 8)	84 531	49 527
Liquidités à la fin de l'exercice (note 8)	9 174	84 531
Informations complémentaires :		
Activités avec les membres		
Ristournes payées	(16 178)	(14 946)
Émissions de parts et titres de créances	250	218
Rachats de parts et titres de créances	(40 286)	(40 463)
	(56 214)	(55 191)

BILANS CONSOLIDÉS

	3 novembre 2018	28 octobre 2017
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)		
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	35 709	89 614
Débiteurs	358 207	449 142
Stocks (note 9)	777 234	806 732
Impôts sur les résultats	2 537	2 226
Frais payés d'avance	25 543	25 386
	1 199 230	1 373 100
Placements et prêt (note 7)	9 014	17 280
Immobilisations corporelles (note 10)	1 845 385	1 433 223
Immobilisations incorporelles (note 11)	407 941	337 146
Écarts d'acquisition (note 11)	1 056 712	1 005 158
Autres éléments d'actif (note 12)	83 575	50 251
	4 601 857	4 216 158
PASSIF		
Passif à court terme		
Découverts bancaires et marges de crédit (note 13)	26 535	5 083
Créditeurs et charges à payer (note 14)	717 155	791 215
Impôts sur les résultats	4 636	379
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 15)	44 540	43 836
	792 866	840 513
Dette à long terme (note 15)	1 395 779	1 022 906
Impôts différés (note 5)	76 337	65 230
Obligation relative aux avantages futurs du personnel (note 21)	25 054	23 427
Autres passifs à long terme (note 16)	4 035	4 127
	2 294 071	1 956 203
AVOIR		
Capital des membres (note 17)	804 739	795 706
Parts privilégiées de premier rang (note 17)	770 000	770 000
Réserve	638 789	629 508
Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)	94 258	64 741
	2 307 786	2 259 955
	4 601 857	4 216 158

Approuvé par le conseil d'administration, le 14 décembre 2018.

René Moreau, administrateur

Roger Massicotte, administrateur

VARIATION DE L'AVOIR CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Parts membres et Catégorie M	Parts Catégories A et B	Surplus d'apport	Total parts (note 17)	Titres de créances	Total capital des membres	Parts privilégiées de premier rang (note 17)	Total capital (note 17)	Réserve	Cumul résultat global ⁴	Total
Solde au 30 octobre 2016	4 199	695 510	51 180	750 889	19 948	770 837	770 000	1 540 837	488 367	99 708	2 128 912
Excédent net	-	-	-	-	-	-	-	-	174 905	-	174 905
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	14 417	(34 967)	(20 550)
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	49 058	-	49 058	-	49 058	-	49 058	-	-	49 058
Émissions de parts contre espèces	109	109	-	218	-	218	-	218	-	-	218
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	(48 181)	-	(48 181)
Rachats de parts et titres de créances	(51)	(38 435)	-	(38 486)	(1 977)	(40 463)	-	(40 463)	-	-	(40 463)
Émissions de parts et titres de créances lors d'un regroupement d'entreprises ²	695	-	-	695	15 361	16 056	-	16 056	-	-	16 056
Solde au 28 octobre 2017	4 952	706 242	51 180	762 374	33 332	795 706	770 000	1 565 706	629 508	64 741	2 259 955
Solde au 29 octobre 2017	4 952	706 242	51 180	762 374	33 332	795 706	770 000	1 565 706	629 508	64 741	2 259 955
Excédent net	-	-	-	-	-	-	-	-	67 686	-	67 686
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	537	29 517	30 054
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	49 069	-	49 069	-	49 069	-	49 069	-	-	49 069
Émissions de parts contre espèces	105	145	-	250	-	250	-	250	-	-	250
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang ³	-	-	-	-	-	-	-	-	(58 942)	-	(58 942)
Rachats de parts et titres de créances	(98)	(37 539)	-	(37 637)	(2 649)	(40 286)	-	(40 286)	-	-	(40 286)
Solde au 3 novembre 2018	4 959	717 917	51 180	774 056	30 683	804 739	770 000	1 574 739	638 789	94 258	2 307 786

¹ Dividendes sur parts privilégiées de premier rang net d'une charge d'impôt exigible de 11 845 \$ et d'un recouvrement d'impôt différé de 11 044 \$.

² Valeur nominale des parts et titres de créances émis aux anciens bénéficiaires de Scotsburn Co-operative Services Limited (note 3).

³ Dividendes sur parts privilégiées de premier rang nets d'une charge d'impôt exigible de 14 492 \$ et d'un recouvrement d'impôt différé de 13 517 \$.

⁴ Cumul des autres éléments du résultat global (note 18).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

La Coopérative et ses filiales œuvrent dans le secteur de la transformation et la vente de produits laitiers. Les installations sont situées au Canada et aux États-Unis. Le siège social est localisé à Saint-Hubert au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés de la Coopérative ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en vigueur au 3 novembre 2018, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales.

ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses, notamment lors : de l'évaluation des justes valeurs des actifs nets regroupés et des contreparties cédées dans le cadre des regroupements d'entreprises, du choix des méthodes d'amortissement et de l'estimation de la durée de vie utile des actifs amortissables, des tests de dépréciation des actifs, de l'évaluation des coûts standards des produits finis et des avantages futurs du personnel.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont constituées de l'encaisse, des découverts bancaires et des marges de crédit.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les coûts d'emprunt attribuables aux inventaires de maturation sont inclus au coût des stocks de produits finis.

PLACEMENTS

La Coopérative soumet les placements à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente pour un placement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeurs, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur leur durée d'utilité estimative, principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Bâtiments	Linéaire	40 ans
• Équipements	Dégressif	10 % et 15 %
• Matériel roulant	Dégressif	30 %

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La Coopérative soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations corporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, des marques de commerce et des logiciels. Ces actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles avec durée de vie indéterminée ne sont pas amorties, elles font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les immobilisations incorporelles avec durée de vie déterminée sont amorties principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Relations clients	Linéaire	4 à 12 ans
• Logiciels	Linéaire	5 à 15 ans
• Autres droits	Linéaire	5 à 40 ans

Un test de dépréciation des immobilisations incorporelles avec durée de vie déterminée est effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations incorporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations incorporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié font partie du coût de cet actif. La Coopérative cesse la capitalisation des coûts d'emprunt lorsque les activités indispensables à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation ou sa vente prévue sont quasi achevées. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont initialement comptabilisés selon l'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiés.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel par unités d'affaires isolables afin de déterminer s'il y a une perte de valeur. Un test de dépréciation est également effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les unités d'affaires isolables sont déterminées selon le plus petit regroupement identifiable d'actifs qui produit des flux de trésorerie. Pour évaluer s'il y a eu dépréciation des écarts d'acquisition, la Coopérative compare la valeur recouvrable des unités d'affaires isolables à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée par le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée.

La valeur recouvrable de toutes les unités d'affaires isolables a été calculée à l'aide des projections de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets financiers approuvés par la direction. Celle-ci a calculé les marges brutes budgétées en se fondant sur les résultats antérieurs et sur ses prévisions concernant l'évolution du marché. Ce calcul est basé sur des hypothèses clés importantes faites par la direction. Un changement dans ces hypothèses clés pourrait avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les frais reportés sur contrats d'approvisionnement relatifs à la clientèle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat ou en fonction du volume prévu au contrat.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Coopérative comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Coopérative détermine la juste valeur des actifs regroupés, des passifs assumés et de la contrepartie cédée. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs regroupés et passifs assumés est enregistré à l'écart d'acquisition. Si l'excédent est négatif, il est enregistré aux résultats. Les frais connexes aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés aux résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Les revenus sont comptabilisés nets de l'amortissement annuel des frais de contrats d'approvisionnement.

AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le taux d'actualisation pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées est déterminé en fonction des rendements sur le marché des obligations de sociétés de haute qualité à la date d'évaluation. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est comptabilisé aux résultats à la date de modification du régime ou à la date où les coûts correspondants sont comptabilisés.

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats de l'exercice comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les impôts différés sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actifs et de passifs. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté s'il survient de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition et de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas une acquisition d'entreprise et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est probable que l'actif sera réalisé.

CONVERSION DE DEVICES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture est inclus aux résultats.

Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat global dans l'avoir. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen du mois.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et passifs financiers

La Coopérative comptabilise initialement les actifs et les passifs financiers à la date de transaction à laquelle la Coopérative devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La Coopérative décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés à un tiers, notamment dans le cas d'un programme d'affacturage. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations de la Coopérative sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme et du taux d'intérêt variable pour la dette à long terme.

Par la suite, la Coopérative comptabilise ces instruments financiers selon la méthode prescrite de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé lors de sa comptabilisation initiale :

	Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Autres passifs
Instruments financiers	<ul style="list-style-type: none">• Contrats de change• Contrats à terme sur marchandises• Swaps de taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">• Encaisse• Débiteurs• Prêt subordonné	<ul style="list-style-type: none">• Découverts bancaires et marges de crédit• Créditeurs et charges à payer• Dette à long terme
Comptabilisation subséquente	Juste valeur ¹	Coût amorti selon la méthode du taux effectif	Coût amorti selon la méthode du taux effectif

¹ Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'excédent net, sauf si l'instrument financier est désigné comme étant un instrument de couverture.

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs financiers, cette dépréciation est enregistrée aux résultats.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Couverture de flux de trésorerie

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations aux résultats.

La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les résultats. Lors de la cessation de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulée qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reclassée aux résultats.

Couverture d'un investissement net

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont présentés dans l'avoir en autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans les résultats. Lors de la disposition d'un investissement étranger couvert, le montant cumulé d'écarts de change comptabilisé dans l'avoir doit être reclassé aux résultats et faire partie du profit ou de la perte résultant de la disposition.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

NOUVELLE NORME COMPTABLE ADOPTÉE AU COURS DE L'EXERCICE

Tableau des flux de trésorerie

Le 29 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, « Tableau des flux de trésorerie », afin d'améliorer l'information fournie aux utilisateurs des états financiers concernant les activités de financement.

L'application de ces modifications à la norme au premier trimestre 2018 n'a eu aucun impact important sur les états financiers consolidés. Un rapprochement de la dette à long terme est présenté à la note 15.

FUTURES NORMES COMPTABLES

L'IASB a publié de nouvelles normes comptables qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice se terminant le 3 novembre 2018.

Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, « Instruments financiers », qui remplace la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Au même moment, l'IASB a modifié la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir » pour inclure des éléments de divulgation dans les états financiers lors de la première application d'IFRS 9.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019.

La Coopérative a complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés de 2019 et est d'avis que l'impact de l'adoption de cette norme ne sera pas significatif. Entre autres :

- La Coopérative n'a identifié aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers existants lors de l'application de la norme IFRS 9, autre qu'un changement dans le classement, sans incidence sur l'évaluation, d'une portion des débiteurs visés par des ententes de vente de ses droits auprès d'une institution financière d'une valeur de 61,5 millions de dollars au 3 novembre 2018. Ces débiteurs classés présentement en « prêts et créances » seront classés en « à la juste valeur par le biais du résultat net » à la suite de la transition à IFRS 9.
- Conformément aux dispositions transitoires relatives à la comptabilité de couverture d'IFRS 9, la Coopérative va continuer d'appliquer les exigences de la comptabilité de couverture d'IAS 39 au lieu d'adopter les dispositions d'IFRS 9.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », une nouvelle norme sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires qui remplace IAS 18, « Produits des activités ordinaires » et IAS 11, « Contrats de construction et les interprétations connexes ».

La norme définit les exigences pour comptabiliser le revenu. Elle introduit des directives plus prescriptives que celles qui étaient incluses dans les normes précédentes.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019 et est d'avis que cette norme n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers consolidés de 2019.

Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, « Contrats de location », qui remplace IAS 17, « Contrats de location ». La nouvelle norme prévoit l'utilisation d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location pour le locataire au bilan, éliminant ainsi la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2020 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, « Incertitude relative aux traitements fiscaux », qui clarifie la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur les résultats prescrite par l'IAS 12 « Impôts sur les résultats ».

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2020 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

Impôts sur le résultat

Le 12 décembre 2017, l'IASB a publié « Améliorations annuelles des normes IFRS - Cycle 2015-2017 » modifiant, entre autres, IAS 12 « Impôts sur le résultat » afin de préciser les conséquences fiscales des dividendes sur les instruments financiers classés en tant que capitaux propres.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2020 et est d'avis que cette norme n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers consolidés de 2020.

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le 29 octobre 2017, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actions de la coentreprise Aliments Ultima. Aliments Ultima, qui était détenue à parts égales entre Agropur coopérative et Agrifoods International Cooperative Ltd., est donc devenue la propriété exclusive de la Coopérative. Aliments Ultima œuvre dans le domaine de la fabrication et la commercialisation du yogourt et de desserts laitiers frais et exploite deux usines au Canada, soit une située au Québec et une autre, en Colombie-Britannique.

La participation de 50 % déjà détenue au moment de la transaction a été réputée cédée à la juste valeur estimée de 47 878 \$, ce qui a donné lieu à un gain de 47 660 \$ net d'un renversement de 218 \$ provenant des autres éléments du résultat global. Ce gain a été enregistré au résultat à titre de gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises.

La contrepartie cédée est de 95 756 \$.

La juste valeur des actifs nets regroupés se détaille comme suit :

	2018
Actif à court terme	50 891
Immobilisations corporelles	134 245
Immobilisations incorporelles	59 691
Écart d'acquisition	38 449
Autres éléments d'actif	943
Découvert bancaire	(3 059)
Créditeurs et charges à payer	(52 142)
Impôts différés	(15 033)
Prêt subordonné	(34 244)
Dette à long terme	(81 907)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(2 078)
Juste valeur de l'actif net regroupé	95 756

L'actif à court terme comprend des débiteurs d'une juste valeur de 38 321 \$, incluant des débiteurs contractuels, dont le montant brut représente 31 053 \$. À la date d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'était pas attendu est de 45 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La juste valeur des contreparties cédées se détaille comme suit :

	Acquisition de l'exercice
Liquidités	47 878
Juste valeur de la participation initiale de 50 % dans les actions de la coentreprise	47 878
Juste valeur des contreparties	95 756

Flux de trésorerie liés au regroupement :

	2018
Découvert bancaire assumé	3 059
Contrepartie payée en espèces	47 878
Rachat du prêt subordonné d'Agrifoods International Ltd.	17 122
Flux de trésorerie liés au regroupement d'entreprises	68 059

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2017

Le 31 janvier 2017, la Coopérative a conclu l'acquisition des actifs de produits laitiers congelés de Scotsburn Co-operative Services Limited (« Scotsburn »), une coopérative laitière établie en Nouvelle-Écosse.

La contrepartie cédée est de 73 651 \$.

À la suite de cette acquisition, la Coopérative détient maintenant 100 % des actions de Reliant Transport Ltd. (« Reliant »), auparavant une coentreprise.

Les justes valeurs qui ont été attribuées aux actifs regroupés et passifs assumés de Scotsburn et de Reliant sont basées sur une combinaison d'évaluations indépendantes et d'estimations internes. Les justes valeurs des actifs nets regroupés identifiés s'élèvent à 87 622 \$ et comme elles sont supérieures au prix payé, ceci donne lieu à des montants d'écarts d'acquisition négatifs. Ces écarts qui s'élèvent à 13 971 \$ ont été enregistrés aux résultats à titre de gains comptables à la suite de regroupements d'entreprises. Ces gains sont attribuables aux synergies dégagées, ainsi la Coopérative sera en mesure d'optimiser davantage l'utilisation des actifs regroupés.

La juste valeur des actifs nets regroupés se détaille comme suit :

	2017
Encaisse	2 655
Actif à court terme	39 142
Placements	12 977
Immobilisations corporelles	40 985
Immobilisations incorporelles	14 741
Créditeurs et charges à payer	(17 502)
Impôts différés	(4 750)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(626)
Juste valeur de l'actif net regroupé	87 622

L'actif à court terme comprend des débiteurs d'une juste valeur de 10 365 \$, incluant des débiteurs contractuels, dont le montant brut représente 7 544 \$. À la date d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'était pas attendu est de 175 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La juste valeur des contreparties cédées se détaille comme suit :

	Acquisition de l'exercice
Liquidités	57 470
Parts et titres de créances	16 056
Placement	125
Juste valeur des contreparties cédées	73 651

Les coûts connexes à l'acquisition comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 653 \$.

Flux de trésorerie liés aux regroupements :

	2017
Liquidités acquises	(2 655)
Contrepartie payée en espèces	57 470
Flux de trésorerie liés aux regroupements d'entreprises	54 815

4. RÉSULTATS

Les résultats consolidés comprennent les éléments suivants :

	2018 (53 semaines)	2017 (52 semaines)
Matières premières et autres intrants	4 178 457	4 146 061
Salaires et avantages du personnel	745 574	682 212
Intérêts sur la dette à long terme	44 674	32 554

Les frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents comprennent les éléments suivants :

	2018 (53 semaines)	2017 (52 semaines)
Frais de restructuration et d'indemnités de départ	11 446	3 860
Frais d'intégration et de démarrage	21 119	2 844
Autres frais non récurrents	6 501	4 331
	39 066	11 035

5. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats se détaille comme suit :

	2018 (53 semaines)	2017 (52 semaines)
Impôts exigibles	(466)	2 900
Impôts différés	3 083	55 114
	2 617	58 014
Constituée de :		
Impôts de la Coopérative	(4 669)	8 972
Impôts des filiales	7 286	49 042
	2 617	58 014

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Rapprochement des impôts sur les résultats :

	2018 (53 semaines)	2017 (52 semaines)
Impôts sur les résultats, calculés aux taux canadiens prévus par la loi de 26,63 % (26,65 % en 2017)	18 718	62 068
Écarts attribuables aux éléments suivants :		
Différence des taux d'imposition de filiales étrangères	(1 240)	(1 080)
Gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises	(12 690)	(3 689)
Impact du changement dans les taux d'impôts différés	(1 130)	-
Modification des taux d'imposition et de l'allocation provinciale	(43)	45
Autres	(998)	670
Impôts sur les résultats	2 617	58 014

L'incidence fiscale d'écarts temporaires qui donnent lieu à l'actif et au passif d'impôts différés se présente comme suit :

	29 octobre 2016	Résultats	Résultat global et Autres	Regroupements d'entreprises	28 octobre 2017
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	(30 114)	-	30 114	-	-
Pertes fiscales reportables	111 554	-	(111 554)	-	-
Immobilisations corporelles	(68 444)	-	68 444	-	-
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	14 334	-	(14 334)	-	-
Créditeurs, charges à payer et autres	9 844	-	(9 844)	-	-
	37 174	-	(37 174)	-	-
Passif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	2 652	(23 133)	(28 409)	663	(48 227)
Pertes fiscales reportables	1 219	(22 082)	118 712	-	97 849
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	9 812	33	(5 229)	166	4 782
Immobilisations corporelles	(22 907)	(6 726)	(65 472)	(1 665)	(96 770)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	(48 816)	(1 361)	13 768	(3 914)	(40 323)
Écarts imposables sur les placements des filiales	(1 219)	(469)	-	-	(1 688)
Créditeurs, charges à payer et autres	10 611	(1 376)	9 912	-	19 147
	(48 648)	(55 114)	43 282	(4 750)	(65 230)
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(11 474)	(55 114)	6 108	(4 750)	(65 230)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	28 octobre 2017	Résultats	Résultat global et Autres	Regroupements d'entreprises	3 novembre 2018
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	-	-	-	-	-
Pertes fiscales reportables	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	-	-	-	-	-
Créditeurs, charges à payer et autres	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Passif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	(48 227)	(2 318)	(205)	-	(50 750)
Pertes fiscales reportables	97 849	(45 225)	13 515	18 609	84 748
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	4 782	184	(196)	555	5 325
Immobilisations corporelles	(96 770)	50 898	(43)	(21 538)	(67 453)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	(40 323)	(746)	24	(14 568)	(55 613)
Écarts imposables sur les placements des filiales	(1 688)	1 341	-	-	(347)
Créditeurs, charges à payer et autres	19 147	(7 217)	(6 086)	1 909	7 753
	(65 230)	(3 083)	7 009	(15 033)	(76 337)
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(65 230)	(3 083)	7 009	(15 033)	(76 337)

Le 22 décembre 2017, les autorités fiscales américaines ont adopté la loi intitulée « Tax Cuts and Jobs Act » aussi connue sous l'appellation « la réforme fiscale américaine ». Applicable au 1^{er} janvier 2018, le taux effectif d'imposition fédéral américain est passé de 35 % à 21 %. L'impact de ce changement de taux d'imposition s'est traduit par une réduction du passif d'impôts différés et de la charge d'impôts sur les résultats des filiales de 1 130 \$.

La Coopérative a également un solde cumulé de 100 535 \$ de pertes en capital reportées et de 115 775 \$ d'autres différences temporelles déductibles de nature capitale pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été enregistré. Les pertes en capital sont reportables indéfiniment.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de 224 087 \$ au 3 novembre 2018 (185 226 \$ en 2017) de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis et ne seront pas distribués dans un avenir prévisible.

6. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées comptant pour une somme de 16 150 \$ (16 178 \$ en 2017) et 49 069 \$ (49 058 \$ en 2017) par l'émission de parts de placement.

7. PLACEMENTS ET PRÊT

	2018	2017
Prêt subordonné à une coentreprise, portant intérêt au taux de 7,00 %	-	17 122
Autres	9 014	158
	9 014	17 280

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

8. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

	2018 (53 semaines)	2017 (52 semaines)
Débiteurs	130 903	(17 813)
Stocks	46 771	(67 483)
Impôts sur les résultats	(9 327)	(19 866)
Frais payés d'avance	1 105	(4 604)
Créditeurs et charges à payer	(128 504)	130 676
Autres éléments d'actif et autres	(9 989)	(14 246)
	30 959	6 664

Les impôts payés se détaillent comme suit :

	2018 (53 semaines)	2017 (52 semaines)
Impôts payés	8 686	23 342

Les liquidités se détaillent comme suit :

	2018	2017
Encaisse	35 709	89 614
Découverts bancaires et marges de crédit	(26 535)	(5 083)
	9 174	84 531

9. STOCKS

	2018	2017
Produits finis	598 249	649 091
Matières premières, produits en cours et fournitures	178 985	157 641
	777 234	806 732

Le coût des produits vendus de 5 838 863 \$ (5 488 917 \$ en 2017) est principalement composé du montant des stocks comptabilisé à la dépense, incluant une perte de valeur de 42 795 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Équipements	Matériel roulant	Total
Au 29 octobre 2016				
Coût	800 877	1 523 483	88 670	2 413 030
Amortissement et dépréciation cumulés	(138 358)	(786 421)	(65 160)	(989 939)
Valeur nette comptable	662 519	737 062	23 510	1 423 091
Exercice 2017				
Acquisitions ¹	31 211	95 711	8 681	135 603
Transferts	-	29	(29)	-
Regroupements d'entreprises	17 547	22 723	715	40 985
Cessions	(2 311)	(478)	(269)	(3 058)
Amortissement	(19 068)	(109 727)	(7 410)	(136 205)
Dépréciation	-	(532)	(6)	(538)
Différences de conversion	(11 927)	(14 671)	(57)	(26 655)
Solde au 28 octobre 2017	677 971	730 117	25 135	1 433 223
Coût	832 602	1 604 545	96 336	2 533 483
Amortissement et dépréciation cumulés	(154 631)	(874 428)	(71 201)	(1 100 260)
Valeur nette comptable	677 971	730 117	25 135	1 433 223
Exercice 2018				
Acquisitions ¹	86 339	324 977	6 852	418 168
Transferts	(20)	(62)	82	-
Regroupements d'entreprises	34 664	99 487	94	134 245
Cessions	(317)	(562)	(798)	(1 677)
Amortissement	(20 267)	(119 821)	(7 821)	(147 909)
Dépréciation	(2 628)	(4 390)	-	(7 018)
Différences de conversion	6 331	9 998	24	16 353
Solde au 3 novembre 2018	782 073	1 039 744	23 568	1 845 385
Coût	960 386	2 039 108	97 360	3 096 854
Amortissement et dépréciation cumulés	(178 313)	(999 364)	(73 792)	(1 251 469)
Valeur nette comptable	782 073	1 039 744	23 568	1 845 385

¹ Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent un montant de 4 488 \$ (45 \$ en 2017) d'intérêts capitalisés, à un taux annuel variant de 2,80 % à 4,36 %.

Les bâtiments et équipements incluent des projets importants en cours dont un montant de 254 309 \$ (7 279 \$ en 2017) est non amorti.

À la suite de la fermeture d'usines, la Coopérative a comptabilisé une dépréciation de ses immobilisations corporelles de 7 018 \$ (538 \$ en 2017).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

	Relations clients	Marques de commerce, logiciels et autres droits	Total immobilisations incorporelles	Écarts d'acquisition
Au 29 octobre 2016				
Coût	140 223	311 461	451 684	1 065 463
Amortissement et dépréciation cumulés	(63 867)	(68 767)	(132 634)	(31 372)
Valeur nette comptable	76 356	242 694	319 050	1 034 091
Exercice 2017				
Acquisitions ¹	-	38 682	38 682	-
Regroupements d'entreprises	8 207	6 534	14 741	-
Amortissement	(13 270)	(19 087)	(32 357)	-
Différences de conversion	(2 516)	(454)	(2 970)	(28 933)
Solde au 28 octobre 2017	68 777	268 369	337 146	1 005 158
Coût	142 472	343 626	486 098	1 035 335
Amortissement et dépréciation cumulés	(73 695)	(75 257)	(148 952)	(30 177)
Valeur nette comptable	68 777	268 369	337 146	1 005 158
Exercice 2018				
Acquisitions ¹	-	46 153	46 153	-
Regroupements d'entreprises	2 141	57 550	59 691	38 449
Amortissement	(12 887)	(22 874)	(35 761)	-
Dépréciation	-	(364)	(364)	-
Différences de conversion	810	266	1 076	13 105
Solde au 3 novembre 2018	58 841	349 100	407 941	1 056 712
Coût	146 907	447 832	594 739	1 087 430
Amortissement et dépréciation cumulés	(88 066)	(98 732)	(186 798)	(30 718)
Valeur nette comptable	58 841	349 100	407 941	1 056 712

¹ Les acquisitions d'immobilisations incorporelles incluent un montant de 915 \$ (547 \$ en 2017) d'intérêts capitalisés, à un taux annuel variant de 2,80 % à 4,36 %.

Les logiciels incluent des projets importants en cours dont un montant de 20 181 \$ (40 944 \$ en 2017) est non amorti.

À la suite de la fermeture d'usines, la Coopérative a comptabilisé une dépréciation de ses immobilisations incorporelles de 364 \$ (0 \$ en 2017).

La valeur comptable des écarts d'acquisition se répartit entre les unités d'affaires isolables de la façon suivante :

	2018	2017
Secteur d'activités – Opérations Canada	318 185	279 649
Secteur d'activités – Opérations États-Unis	687 261	675 147
Secteur d'activités – Natrel États-Unis	51 266	50 362
	1 056 712	1 005 158

Les tests de dépréciation effectués au 28 juillet 2018 et au 29 juillet 2017 n'ont entraîné la comptabilisation d'aucune perte de valeur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

12. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2018	2017
Contrats d'approvisionnement et autres	65 133	35 304
Crédits d'impôts à recevoir	18 442	14 947
	83 575	50 251

13. DÉCOUVERTS BANCAIRES ET MARGES DE CRÉDIT

Les découverts bancaires et les marges de crédit se détaillent comme suit :

	2018	2017
Découverts bancaires	2 112	-
Marges de crédit	24 423	5 083
	26 535	5 083

La Coopérative et ses filiales disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 59 884 \$ et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel plus 1,50 %. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement.

14. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
Membres	92 313	140 182
Tiers	624 842	648 593
Coentreprises	-	2 440
	717 155	791 215

La diminution des créditeurs payables aux membres au 3 novembre 2018 par rapport à l'année précédente est principalement attribuable au calendrier de paiement du lait.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

15. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Prêt à terme (652 686 \$ US en 2018 et 696 786 \$ US en 2017) ¹	849 104	889 602
Emprunt à terme rotatif ²	505 733	176 772
Emprunt à terme rotatif (65 000 \$ US en 2018 et 0 \$ US en 2017) ²	85 182	-
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement ³	300	368
	1 440 319	1 066 742
Tranche échéant à moins d'un an	44 540	43 836
	1 395 779	1 022 906

¹ Prêt à terme libellé en dollars américains portant intérêt à un taux variable moyen de 4,36 % et remboursable à raison de 5 % par année en moyenne jusqu'à échéance en août 2022. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie et la Coopérative doit rencontrer certains ratios financiers qui sont respectés au 3 novembre 2018.

Au 3 novembre 2018, le prêt à terme était désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

² Emprunt à terme rotatif de 850 000 \$, dont 590 915 \$ sont utilisés au 3 novembre 2018, portant intérêt à un taux variable moyen de 3,99 % et remboursable en août 2022 si aucune demande de prorogation n'est signifiée aux prêteurs et acceptée par ces derniers. Advenant l'utilisation du solde restant de l'emprunt à terme rotatif, le taux d'intérêt n'excéderait généralement pas le taux préférentiel plus 1,50 % ou le taux de base US plus 1,50 %. Cet emprunt est sujet à des frais d'attente sur la portion inutilisée. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie.

Au 3 novembre 2018, un montant de 65 000 \$ US (0 \$ US en 2017) de l'emprunt rotatif était désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

³ Obligation en vertu d'un contrat de location-financement, portant intérêt au taux de 3,85 % et échéant en mai 2022.

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2019	46 314
2020	46 319
2021	46 325
2022	1 307 602

Rapprochement de la dette à long terme pour l'exercice :

	2018
Dette à long terme au 28 octobre 2017	1 066 742
Remboursements de dette à long terme ¹	(56 658)
Variation de l'emprunt à terme rotatif	328 572
Frais d'émission de dettes à long terme	(507)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement de la dette à long terme	271 407
Dette à long terme acquise lors d'un regroupement d'entreprises	81 907
Amortissement des frais d'émission de la dette à long terme	1 706
Différences de conversion	18 557
Total des variations sans incidence sur les liquidités	102 170
Dette à long terme au 3 novembre 2018²	1 440 319

¹ Remboursements de dette à long terme autres que l'emprunt à terme rotatif.

² Net des frais d'émission capitalisés de 6 241 \$ (7 740 \$ en 2017).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2018	2017
Crédits d'impôts différés	4 035	4 127

17. CAPITAL (en dollars)

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral.

Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre. Chaque membre souscrit à une part de membre, d'une valeur nominale de 100 \$. De plus, chacun souscrit à 10 parts de placement M, soit de série 1 d'une valeur nominale de 20 \$ chacune, soit de série 2 d'une valeur nominale de 1 000 \$, dépendant de la date d'adhésion du membre. D'autres séries de parts de placement M pourront être émises ultérieurement sur décision du conseil d'administration.

En contrepartie de ristournes, des parts de placement A sont émises. À défaut d'atteindre un seuil minimum de capital par hectolitre de lait produit, des retenues sont effectuées sur le paiement de ristournes au comptant, sur le rachat de capital et sur le paiement des livraisons de lait, le cas échéant. Le seuil minimum de capital par membre varie de 5 à 10 \$ par hectolitre selon la date d'adhésion et peut être modifié par le conseil d'administration sur la même base. Les parts de placement A peuvent être transférées à des membres auxiliaires et sont admissibles sous certaines conditions au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Lors des derniers regroupements de la Coopérative avec Farmers Co-operative Dairy Limited, Dairytown Products Ltd. et Scotsburn Co-operative Services Limited, des titres de créances ont été émis aux anciens membres de Farmers Co-operative Dairy Limited, Dairytown Products Ltd. et Scotsburn Co-operative Services Limited. Les titres de créances, présentés comme élément de capital, peuvent être transférés à des membres auxiliaires et ne sont pas admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le capital est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie, sauf pour les parts de placement B, C et D qui sont limitées à 10 parts chacune. Les parts de membre, les parts de placement A ainsi que les titres de créances sont rachetables à leur valeur nominale selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration, compte tenu des besoins de trésorerie à court et long termes.

Le 17 décembre 2014, la Coopérative a émis 4 700 000 parts privilégiées de premier rang, série 1, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour une considération en espèces de 470 000 000 \$. Ces parts donnent droit à un dividende minimum cumulatif annuel de 5,9 % de la valeur nominale et payable semi-annuellement sur déclaration du conseil d'administration. Elles n'ont pas de date de maturité et peuvent être rachetées, en totalité ou en partie, sur décision du conseil d'administration selon certaines modalités depuis le 1^{er} avril 2017.

Le 16 décembre 2015, la Coopérative a émis 3 000 000 parts privilégiées de premier rang, série 2, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour une considération en espèces de 300 000 000 \$. Ces parts donnent droit à un dividende minimum cumulatif annuel de 6,55 % de la valeur nominale et payable semi-annuellement sur déclaration du conseil d'administration. Elles n'ont pas de date de maturité et peuvent être rachetées, en totalité ou en partie, sur décision du conseil d'administration selon certaines modalités à compter du 1^{er} avril 2019.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

18. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, NET D'IMPÔTS

	2018	2017
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie	14 520	(244)
Écart de conversion de devises d'établissements étrangers	342 111	309 024
Écart de conversion de devises de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'investissements nets dans un établissement étranger	(262 373)	(243 821)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global des coentreprises	-	(218)
	94 258	64 741

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'analyse qui suit explique les risques financiers liés aux instruments financiers au 3 novembre 2018 :

JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse, les débiteurs, les découverts bancaires, les marges de crédit ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur estimée de la dette à long terme, selon les conditions actuelles du marché, s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Coopérative soit dans l'incapacité de remplir ses obligations financières en temps opportun. Une centralisation de la gestion de la trésorerie et du financement permet à la Coopérative de réduire le risque de liquidité. La Coopérative est également à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de son capital. Notamment, la Coopérative a conclu des ententes visant la vente de ses droits de certains débiteurs d'une valeur pouvant atteindre 160 000 \$ CA et 100 000 \$ US. La Coopérative réduit également ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées ainsi que des plans stratégiques à long terme. S'il y a surplus de liquidité, ceux-ci sont appliqués au remboursement de la dette. Au 3 novembre 2018, des débiteurs évalués à l'équivalent de 166 800 \$ CA avaient été vendus à une institution financière dans le cadre de ces ententes et la Coopérative continue d'agir à titre d'agent de recouvrement.

RISQUE DE CRÉDIT

Les débiteurs sont constitués principalement des comptes clients générés dans le cours normal des affaires. Malgré la présence de quelques comptes d'importance provenant d'un certain niveau de concentration dans l'industrie alimentaire, la diversification des segments de marché de la clientèle (détaillants, grossistes, manufacturiers, services alimentaires) et de l'étendue géographique des activités de la Coopérative en réduit le risque de crédit. De plus, les risques de crédit sont réduits par des conditions de paiements en rapport avec le cycle relativement rapide de consommation des produits. À la fin de l'exercice, 5 % des débiteurs excédaient de plus de 30 jours les échéances standards de paiement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, les découverts bancaires, les marges de crédit et la dette à long terme.

La Coopérative est exposée au risque de flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts en raison des fluctuations de taux d'intérêt sur les instruments financiers portant intérêt à des taux variables. Relativement à la dette à long terme, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation du taux de référence et des taux préférentiels; l'incidence serait positive relativement à ses soldes d'encaisse. Dans le cas d'une diminution des taux, l'incidence serait contraire. L'utilisation de la dette à long terme est principalement liée aux regroupements d'entreprises.

Afin de se prémunir contre les impacts des fluctuations des taux d'intérêt sur une portion du prêt à terme, la Coopérative a conclu des swaps de taux d'intérêt le 10 juillet 2017 pour une durée de 10 ans. Le montant notionnel des swaps correspond à 275 000 \$ US et en vertu de ces swaps de taux d'intérêt, la Coopérative a convenu d'échanger des paiements d'intérêts variables contre des paiements à taux fixes à des intervalles donnés. Conformément à sa stratégie de gestion du risque, la Coopérative a désigné ces swaps comme couverture de flux de trésorerie liée au risque de taux d'intérêt du prêt à terme.

Au 3 novembre 2018, la couverture de flux de trésorerie liée au risque de taux d'intérêt a été évaluée comme étant efficace. Un gain non réalisé de 16 244 \$ (net des impôts de 5 902 \$) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

La dette à long terme est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt moyen avait été plus élevé de 1 %, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative aurait diminué de 12 596 \$.

RISQUE DE CHANGE

La Coopérative exerce des activités à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis par l'entremise de filiales. Elle est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations de change sur l'investissement net dans ses filiales étrangères.

Au 3 novembre 2018, si le dollar US s'était apprécié de 0,01 \$ comparativement au dollar canadien et en supposant que toutes les autres variables demeureraient inchangées, l'impact de cette augmentation aurait été marginal sur l'excédent net avant impôts et l'impact sur le résultat global aurait été une augmentation de 5 006 \$.

La Coopérative effectue aussi certaines opérations d'achats et de ventes en devises étrangères. La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines et en euros. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat global et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

Achats 19 128 \$ US contre \$ CA

Ventes 2 266 \$ US contre \$ CA

Achats 8 005 euros contre \$ CA

Ventes 425 euros contre \$ CA

RISQUE LIÉ AU MARCHÉ AMÉRICAIN

Le prix du lait ainsi que les prix des produits de lactosérum et de fromages aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

RISQUE DE MESURE

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon la hiérarchie suivante :

- a) Niveau 1 : juste valeur basée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.
- b) Niveau 2 : juste valeur basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- c) Niveau 3 : juste valeur non basée sur des données de marché observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2018	2017
Swaps de taux d'intérêt	-	22 146	-	22 146	836
Contrats de change	-	194	-	194	65
Contrats à terme sur marchandises	(2 035)	-	-	(2 035)	(1 294)

Les contrats à terme sur marchandises, principalement des contrats à terme sur le fromage, désignés comme couverture de juste valeur sont d'une valeur nominale de 39 858 \$ et leurs échéances n'excèdent pas 14 mois.

20. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements contractuels relatifs à des contrats de location simple s'établissent à 21 759 \$ pour le prochain exercice, à 49 431 \$ pour 2020 à 2023 et à 30 222 \$ pour les années suivantes.
- b) La Coopérative s'est engagée pour l'achat de 89 033 \$ d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cadre de projets importants.
- c) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

21. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Les avantages futurs du personnel sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour tous les trois ans, les dernières datant de décembre 2017.

La Coopérative offre aussi à certains employés d'autres avantages à long terme qui prévoient le paiement des primes d'assurance-vie et d'assurance-maladie pour les employés retraités. Elle offre également un régime à rémunération différée à un nombre limité d'employés. Les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La charge nette se présente comme suit :

	2018 (53 semaines)	2017 (52 semaines)
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	26 296	23 049
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	5 486	6 625
Frais d'administration	726	700
Coût des services passés	(1 629)	573
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	10 364	9 267
Intérêts sur l'effet du plafond de l'actif	315	17
Rendement prévu des actifs des régimes	(9 968)	(8 101)
Charge nette	5 294	9 081

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2018	2017
Actif des régimes		
Juste valeur au début	265 955	248 245
Regroupement d'entreprises	14 792	-
Frais d'administration	(726)	(700)
Rendement prévu des actifs des régimes	9 968	8 101
Cotisations de l'employeur	4 010	9 047
Cotisations des employés	1 524	1 647
Prestations versées	(14 429)	(12 675)
Gains actuariels (pertes actuarielles)	(10 255)	12 290
Juste valeur à la fin	270 839	265 955

Les titres de participation représentent 36 % (54 % en 2017), les obligations 25 % (34 % en 2017) et les rentes à l'achat 20 % (2 % en 2017) des actifs investis majoritairement au Canada. La juste valeur est basée sur des données autres que des prix cotés.

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	272 994	283 120
Regroupement d'entreprises	16 890	-
Coût des services rendus	5 486	6 625
Intérêts débiteurs	10 364	9 267
Coût des services passés	(1 629)	573
Cotisations des employés	1 524	1 647
Prestations versées	(14 429)	(12 675)
Gains actuariels	(13 262)	(15 563)
Solde à la fin	277 938	272 994

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2018	2017
Obligation relative aux régimes de retraite		
Situation de capitalisation – Actif net de l'obligation (déficit)	(7 099)	(7 039)
Incidence du test de plafonnement de la valeur de l'actif	(11 449)	(8 749)
Obligation relative aux régimes de retraite	(18 548)	(15 788)
Autres régimes	(6 506)	(7 639)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(25 054)	(23 427)

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 137 299 \$ (129 936 \$ en 2017) et l'actif est de 118 128 \$ (112 149 \$ en 2017).

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et se présentent comme suit :

	2018	2017
Gains actuariels de l'exercice	3 118	27 853
Incidence du plafonnement de la valeur de l'actif	(2 385)	(8 207)
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	733	19 646
Solde au début	(9 894)	(29 540)
Solde à la fin	(9 161)	(9 894)

	2018	2017
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation (taux fermeture)	3,90 %	3,60 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %
Coûts nets des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation (taux ouverture)	3,60 %	3,25 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Compte tenu des informations disponibles, ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 5 783 \$.

La Coopérative prévoit verser des cotisations de 6 932 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les hypothèses actuarielles significatives servant à établir l'obligation des régimes à prestations définies incluent le taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires futurs. Le tableau ci-dessous résume l'incidence d'une modification de ces hypothèses actuarielles sur la valeur de l'obligation au titre des prestations définies au 3 novembre 2018.

	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'obligation
Diminution du taux d'actualisation	0,25 %	10 585
Augmentation du taux d'inflation à long terme de la masse salariale	0,25 %	900

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 3 NOVEMBRE 2018

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

22. PARTIES LIÉES

FILIALES ET COENTREPRISES

Les principales filiales et coentreprises de la Coopérative sont les suivantes :

	Pays d'incorporation	% de détention	
		2018	2017
Agropur inc.	États-Unis	100 %	100 %
Agropur Groupe Export inc.	Canada	100 %	100 %
Aliments Ultima inc.	Canada	100 %	50 %

La transformation du lait ainsi que l'exportation de produits laitiers et ingrédients alimentaires sont les principales activités de ces filiales et coentreprises.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants d'Agropur Coopérative sont les membres du conseil d'administration (15 sièges) ainsi que l'équipe du conseil de direction (12 postes). La rémunération des principaux dirigeants est établie par le conseil d'administration qui est soutenu par un comité des ressources humaines. Ce comité est composé de quatre membres du conseil d'administration, soit le président, le vice-président, le premier et le deuxième membre de l'exécutif ainsi que le membre invité. De plus, le chef de la direction et le vice-président principal capital humain assistent aux rencontres. Également, une firme externe offrant des services d'experts-conseils en rémunération assiste le comité dans ses travaux. Le comité des ressources humaines s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice terminé le 3 novembre 2018. Le but du comité est d'établir une rémunération globale concurrentielle afin d'attirer, de motiver et de retenir les employés dont la Coopérative a besoin pour atteindre ses objectifs. Pour établir la rémunération du conseil de direction, un exercice de comparaison est effectué périodiquement avec des entreprises du domaine des biens de consommation ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard \$. La rémunération du conseil d'administration fait également l'objet d'une révision périodique quant aux montants et au mode de rémunération afin que ceux-ci reflètent les responsabilités et les risques associés au rôle d'administrateur de la Coopérative.

	2018 (53 semaines)	2017 (52 semaines)
Conseil d'administration		
Salaires	1 117	1 098
Jetons de présence	865	724
	1 982	1 822
Conseil de direction		
Salaires	6 939	6 573
Rémunération incitative court terme et long terme	1 414	9 909
Avantages postérieurs à l'emploi	1 434	1 602
Autres avantages	182	130
	9 969	18 214
Autres indemnités reliées à des départs	922	6 001
	12 873	26 037

La rémunération de la direction est composée d'une rémunération de base, de certains avantages ainsi que d'une rémunération incitative variable qui est calculée en fonction de la performance financière de la Coopérative.

La rémunération incitative variable comporte deux volets. Un premier volet, à court terme, est basé sur certains critères relatifs à la performance de l'année courante comparée à l'année précédente ainsi qu'à des critères financiers cibles. Un second volet, à long terme, est basé sur l'accroissement de la valeur de la Coopérative sur des cycles de cinq ans.

Agropur Coopérative

SIÈGE SOCIAL ET OPÉRATIONS CANADA

4600, rue Armand-Frappier
Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5
Canada
Tél. : 450-878-2333
N° sans frais: 1-844-878-2333

OPÉRATIONS ÉTATS-UNIS

3500, East Destination Drive
Appleton (Wisconsin) 54915
États-Unis
Tél.: 920-944-0990

agropur.com

Conception : Sid Lee
Infographie : M&H
Production : Sid Lee Studio
Photographie : Gaëlle Leroyer
Rédaction : Exergue Communications
et Larouche Consultant
Imprimé au Canada



AGROPUR

Coopérative laitière